



2021

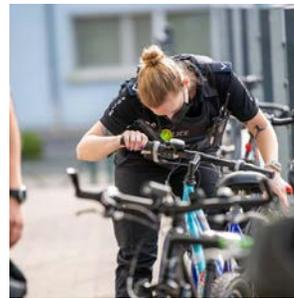
# RAPPORT D'ACTIVITÉS

ZESUMME FIR IECH

[WWW.POLICE.LU](http://WWW.POLICE.LU)

**POLICE**  
LËTZEBURG 

# ZESUMME FIR IECH



# MOT DU MINISTRE

A l'instar de l'année précédente, 2021 a été marquée par la pandémie du Covid-19. Si la crise a continué à occuper une large partie de notre quotidien, mais aussi de l'agenda du ministère ainsi que celui de la Police grand-ducale, les différents projets et dossiers se sont néanmoins poursuivis. Les efforts du ministère et ceux de la Police ont été continus afin d'implémenter la réforme de la Police de 2018 et ainsi poursuivre notre objectif de créer une Police moderne et proche des citoyens, reflétant la réalité de la société luxembourgeoise et prête à relever les défis tant actuels que futurs.

Ensemble, nous avons travaillé sur de nombreux axes distincts afin d'atteindre cet objectif commun, notamment en instaurant une organisation plus efficace et une collaboration renforcée, tout en renforçant davantage les ressources techniques, infrastructurelles, législatives et le capital humain.

L'un des projets phares de mon ministère et de la Police grand-ducale reste indéniablement le recrutement extraordinaire entamé en 2020. Le 3 mai 2021, ensemble avec le directeur général, j'ai eu l'honneur de souhaiter la bienvenue à la première promotion issue de ce recrutement massif, à savoir, 200 fonctionnaires-stagiaires, lors de leur rentrée historique dans les locaux de la nouvelle École de Police – elle-même inaugurée quelques semaines plus tôt.

En octobre dernier, la deuxième vague de ce recrutement a été lancée, attirant elle aussi plus de 700 candidats souhaitant rejoindre les rangs de la Police. Non seulement, je suis ravi du succès de ces deux premières campagnes, mais je me réjouis également de la diversité des profils des candidats des deux promotions.

Quant au renforcement du cadre civil, celui-ci s'est effectué tout au long de l'année, et il me tient à cœur de souligner la primordialité de la présence de collaborateurs civils au sein du corps. Grâce à leur forte expertise dans des domaines pointus, mais également en agissant comme soutien des agents du terrain pour certaines tâches administratives, ils contribuent à un fonctionnement plus efficace de la Police grand-ducale.

Outre le renfort des effectifs, une Police moderne doit être dotée d'infrastructures modernes et adaptées pour remplir ses missions dans des conditions optimales. Par conséquent, nos efforts pour offrir à la Police des infrastructures nouvelles et adéquates se sont poursuivis en 2021.

En 2021, le ministère et la Police ont également maintenu le dialogue permanent avec les différents syndicats de la Police. Ces échanges ont été essentiels et ont permis d'avancer dans certains dossiers et projets.

Un autre projet majeur de 2021 est le paquet de mesures sur la problématique de la criminalité liée aux stupéfiants, élaboré par mon ministère en collaboration avec quatre autres ministères compétents en la matière. Le paquet se compose d'une note gouvernementale sur le cannabis, élaborée par le ministère de la Justice, en collaboration étroite avec la Police grand-ducale, le ministère de la Sécurité intérieure et en concertation avec le ministère de la Santé, ainsi que d'un catalogue de 26 mesures préventives et/ou répressives, à court et à moyen terme, ainsi que des pistes envisagées à long terme qui, directement ou indirectement, ont pour but de traiter la problématique des stupéfiants dans son ensemble et de lutter contre la criminalité liée aux stupéfiants selon une approche collaborative et holistique.

Les mesures présentées par le ministère de la Sécurité intérieure reflètent notre objectif de donner davantage de moyens techniques, législatifs et en personnel à la Police grand-ducale. Ainsi, y figurent le projet des bodycams, la garantie d'accès, un cadre légal plus explicite pour la vidéosurveillance, le recrutement extraordinaire, la visibilité accrue sur le terrain, le plan local de sécurité et le comité de prévention communal – toutes des mesures mises sur pied en étroite collaboration avec la Police grand-ducale.

Le paquet dans son ensemble souligne l'importance d'une approche coopérative en matière de sécurité. Je n'ai de cesse de rappeler que la Police à elle seule ne peut résoudre tous les problèmes, n'étant en réalité que l'un des maillons de la chaîne.

Dans le même ordre d'idées, une collaboration étroite sur le plan international est également essentielle. A cet effet, la coopération policière internationale a été poursuivie en 2021, notamment avec la Belgique, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, ceci, entre autres, dans les domaines de la grande criminalité organisée, la lutte contre le terrorisme et l'échange d'informations entre les différentes autorités.

Les bénéfices d'une telle coopération transfrontalière ont pu être observés lors des débordements qui ont eu lieu dans le cadre des manifestations anti-Covid au cours du dernier trimestre de 2021. La Police fédérale belge a ainsi répondu favorablement aux demandes de renfort en matériels et en personnel de la Police grand-ducale. Un renfort certainement fortement apprécié par les agents qui ont dû redoubler d'efforts pendant cette période tumultueuse et dont l'engagement a été exemplaire. Dans le même esprit de coopération, la Police grand-ducale a prêté main-forte à la Police fédérale belge lors de plusieurs actions ciblées.

En dépit des ressources limitées, la Police a continué, tout au long de l'année 2021, à accomplir son travail sur le terrain grâce aux efforts fournis quotidiennement par l'ensemble du corps. Je tiens ainsi à leur adresser mes plus sincères remerciements pour leur engagement visant à garantir le respect et la sécurité dans notre pays et ainsi contribuer à une cohésion sociale et un vivre-ensemble harmonieux.

**Henri KOX**  
Ministre de la Sécurité intérieure



# PRÉFACE

Même si la pandémie a continué à figurer parmi les premières occupations de la Police en 2021, l'évolution tant nécessaire de notre Corps n'a pas stagné l'année dernière. Bien au contraire ! Nous avons poursuivi nos efforts visant à faire de la Police une administration moderne, prête à assumer les défis actuels et futurs, et soucieuse, à tous les égards, de la santé et du bien-être de ses collaborateurs.

La création de conditions de travail optimales commence au niveau des infrastructures. En avril dernier, le nouveau site de l'École de police (EP) a été inauguré au Findel et permet un encadrement idéal des promotions extraordinaires d'environ 200 fonctionnaires-stagiaires par an.

Ensuite, les jalons pour les nouvelles infrastructures sportives de l'École de police furent posés. En principe, le hall sportif avec vestiaires sera livré fin 2022.

Toujours au niveau des infrastructures, le nouveau commissariat au Kirchberg a été officiellement lancé en mars en présence du ministre de la Sécurité intérieure et de la bourgmestre de la Ville de Luxembourg. Opérationnel depuis fin 2020, ce site a été spécifiquement aménagé en fonction des besoins d'un commissariat. Le bâtiment a pour but d'améliorer la qualité de l'environnement de travail des agents en prenant en compte les derniers standards de bien-être au travail lors de l'aménagement.

À Differdange, où la première pierre du nouveau commissariat fut posée, nous allons procéder de la même façon : la mise en place de locaux spécifiquement adaptés pour assurer des conditions de travail optimales pour les agents d'une part et offrir un accueil optimal pour les citoyens d'autre part. Le commissariat de Differdange sera en principe livré en printemps 2023.

Quelques jours après l'inauguration, 200 fonctionnaires-stagiaires ont rempli les bancs de la nouvelle école et ont commencé leur première année de formation théorique, organisée en raison des mesures anti-Covid en partie en mode visio. Il s'agit incontestablement de la plus grande promotion jamais accueillie à l'EP.

La deuxième vague de recrutement extraordinaire fut lancée en automne. Le défi resta le même : réussir à intéresser 200 candidats pour le métier de l'agent de police. Grande fut la crainte qu'après le succès du premier recrutement, l'intérêt serait cette fois-ci moindre. Mais à la grande satisfaction de nous tous, près de 735 femmes et hommes se sont présentés pour les épreuves spéciales.

À côté des nouveaux fonctionnaires-stagiaires, qui ont entamé leur formation à l'EP, 80 agents de police dans les groupes de traitement B1 et C1, 13 dans le groupe de traitement C2 et 3 dans le groupe de traitement A1 ont terminé leur formation et ont été assermentés dans le cadre de cérémonies organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Mais le recrutement ne concerne pas que les carrières policières. Une centaine de cadres civils a intégré la Police en 2021.

Un retour sur l'année 2021 ne serait pas complet sans parler de la pandémie. Même si une certaine routine s'est installée pour le contrôle des mesures de lutte contre la propagation du virus, il n'en reste pas moins que cette charge de travail ne fut pas des moindres pour toutes les unités de police. D'autant plus que les missions classiques de la Police ne doivent pas être négligées, surtout depuis que le niveau de criminalité a retrouvé son rythme de croisière habituel de la période pré-pandémique.

En 2021, la Police a dû mettre en place de nombreux dispositifs de maintien de l'ordre. Alors que les premières manifestations contre les mesures du gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus se sont déroulées de manière paisible et sans incidents particuliers, la situation a changé sensiblement en automne. D'abord par rapport au nombre de participants, ensuite au niveau de la tendance accrue à la violence chez les participants. De manière générale, la Police a su jouer son rôle dans ce contexte : la désescalade fut le mot d'ordre et l'ordre public a su être maintenu sans incidents graves.

Toujours au niveau du maintien de l'ordre, nous avons montré avec bravoure que l'encadrement de plusieurs centaines de manifestants potentiellement violents venus de Pologne peut également être assuré sans le moindre incident.

Fin 2021, le variant Omicron a commencé à déferler sur le Luxembourg, et la Police, comme à chaque moment clef de la pandémie, s'est adapté aux circonstances.

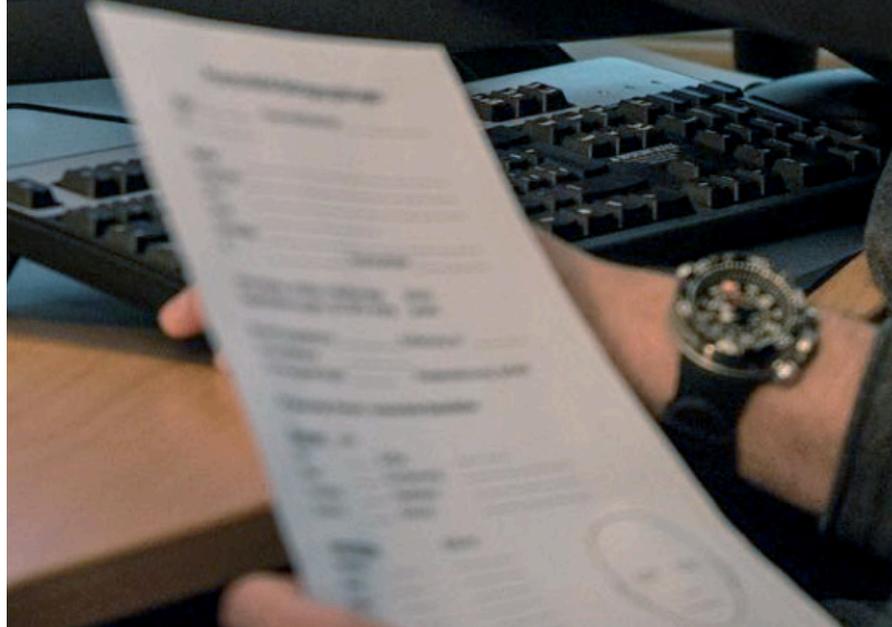
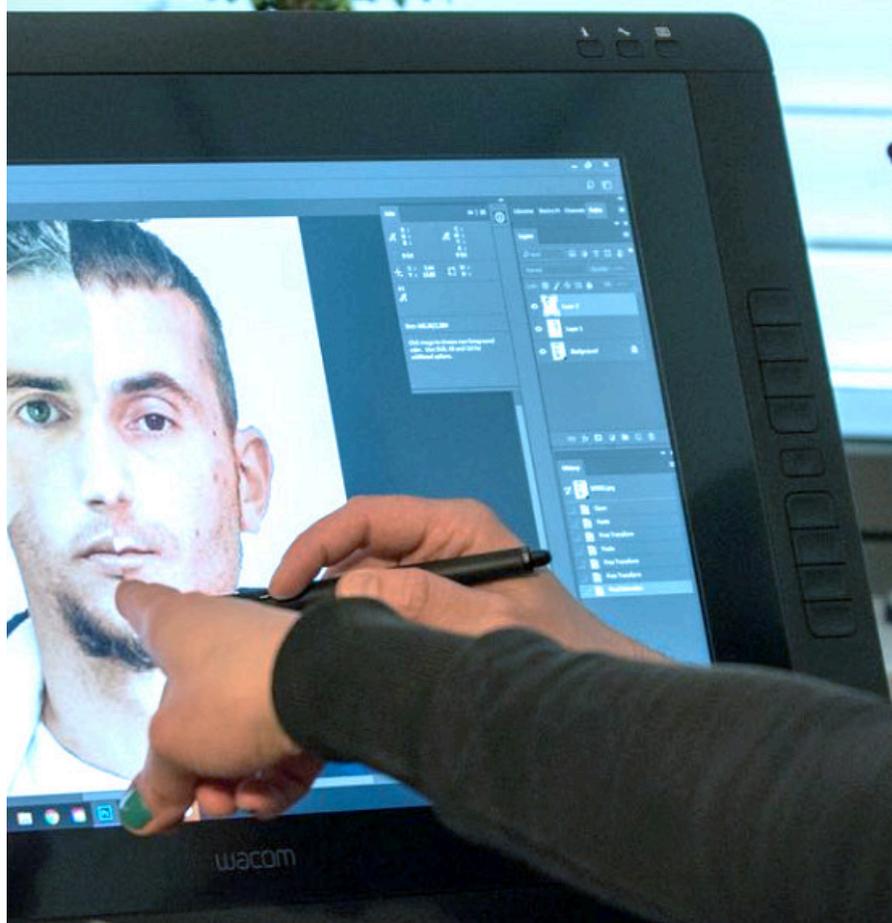
Je vous souhaite une agréable lecture du rapport d'activités 2021 de la Police grand-ducale.

**Philippe SCHRANTZ**

Directeur Général de la Police grand-ducale



#spj  
#portraitrobot  
#enquete  
#ZesummeFirlech



# SOMMAIRE

## 1. Notre administration

En contact .....	10
Nos membres au service du citoyen..	12
Finances .....	13
Innovation et modernisation .....	15

## 2. Domaines clefs

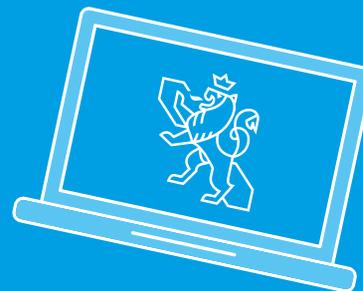
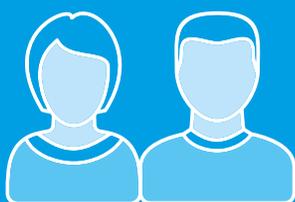
Les missions de Police judiciaire .....	22
Tendances et phénomènes .....	25
Les missions de Police administrative	37
Prévention .....	38
Instruction et sécurité routières .....	44

## 3. Évènements marquants

Covid-19 .....	52
Sécurisation Quartier Gare Ville de Luxembourg .....	56
Inondations .....	57
Manifestation « TUROW » .....	58

## 4. Employeur

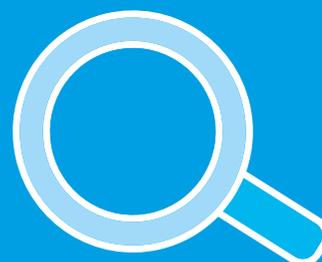
Campagne de recrutement .....	62
Assermentations .....	67
Formation .....	70
Médiation .....	72
Missions étrangères .....	73
Fête Saint Michel .....	74



# 1.

# NOTRE ADMINISTRATION

En contact .....	10
Nos membres au service du citoyen .....	12
Finances .....	13
Innovation et modernisation .....	15



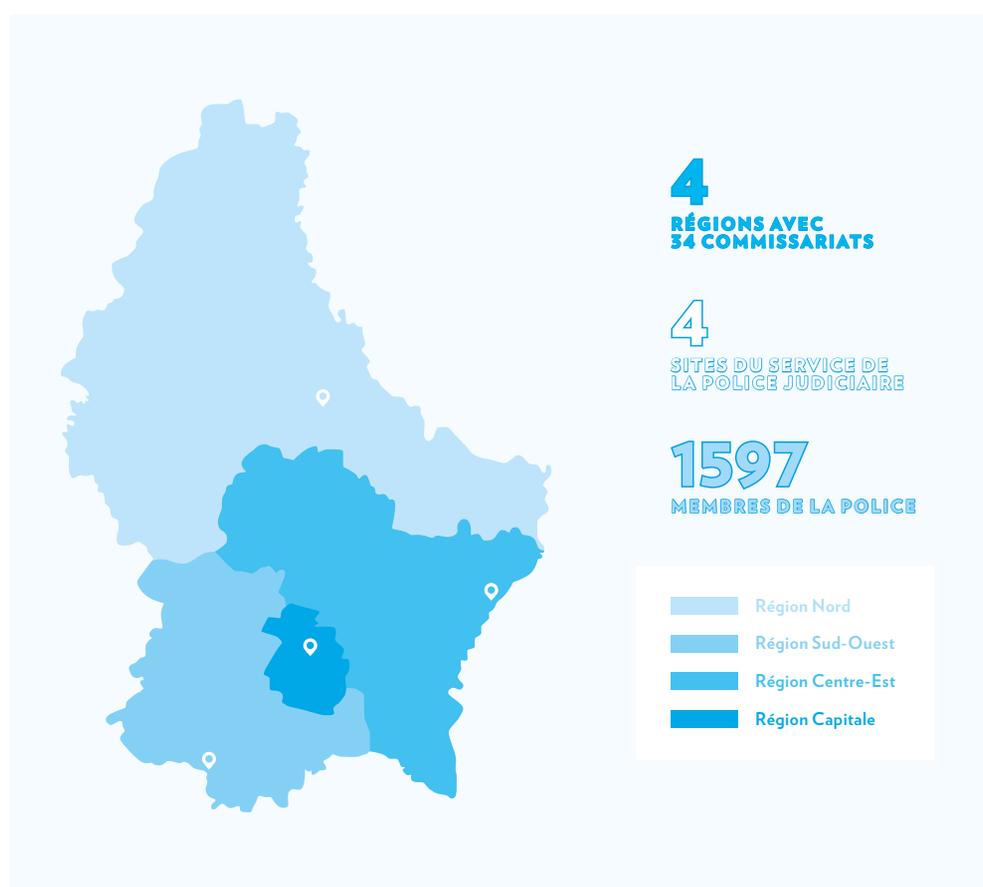
# EN CONTACT

## Les commissariats au service du citoyen

Les 13 commissariats à trois roulements assurent tous un accueil 24/7, sur rendez-vous idéalement, et les 21 commissariats à deux roulements assurent tous d'office un accueil du lundi au vendredi entre 13:00-15:00 et sur RV en principe de 7:00-21:00. Ce mode de fonctionnement permet un accueil du citoyen sur une plage horaire assez étendue, tout en assurant un service flexible à l'attente des besoins de la population bien qu'en 2020 et 2021

ce schéma ait dû être adapté en fonction des contraintes sanitaires du moment. Ils s'y ajoutent les services effectués par l'E-Commissariat, d'autant plus importants en temps de crise sanitaire et de distanciation sociale.

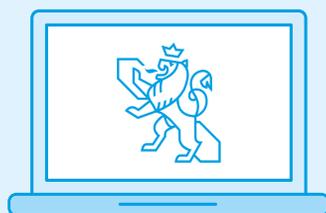
En cas d'urgence bien évidemment l'unique point de contact est le numéro d'urgence de la Police, le 113.



**E-commissariat**

Grâce à ce service, le citoyen a la possibilité de déposer plainte en ligne pour certains cas de figure bien précis, sans devoir se déplacer physiquement auprès d'un commissariat de police. Un autre atout de ce système constitue

la décharge des agents du terrain. L'image de la Police grand-ducale en bénéficie aussi avec cette fonctionnalité dans l'air du temps et en ligne avec les attentes des citoyens, surtout en temps de pandémie.



**±7800**

**DOSSIERS EN TOUT**  
+ 40% PAR RAPPORT À 2020



**3900**

**DES DÉCLARATIONS  
- OBJETS PERDUS**



**3900**

**VOLS SIMPLES**



**DONT**

**3237**

**VOLS DE CARBURANT**

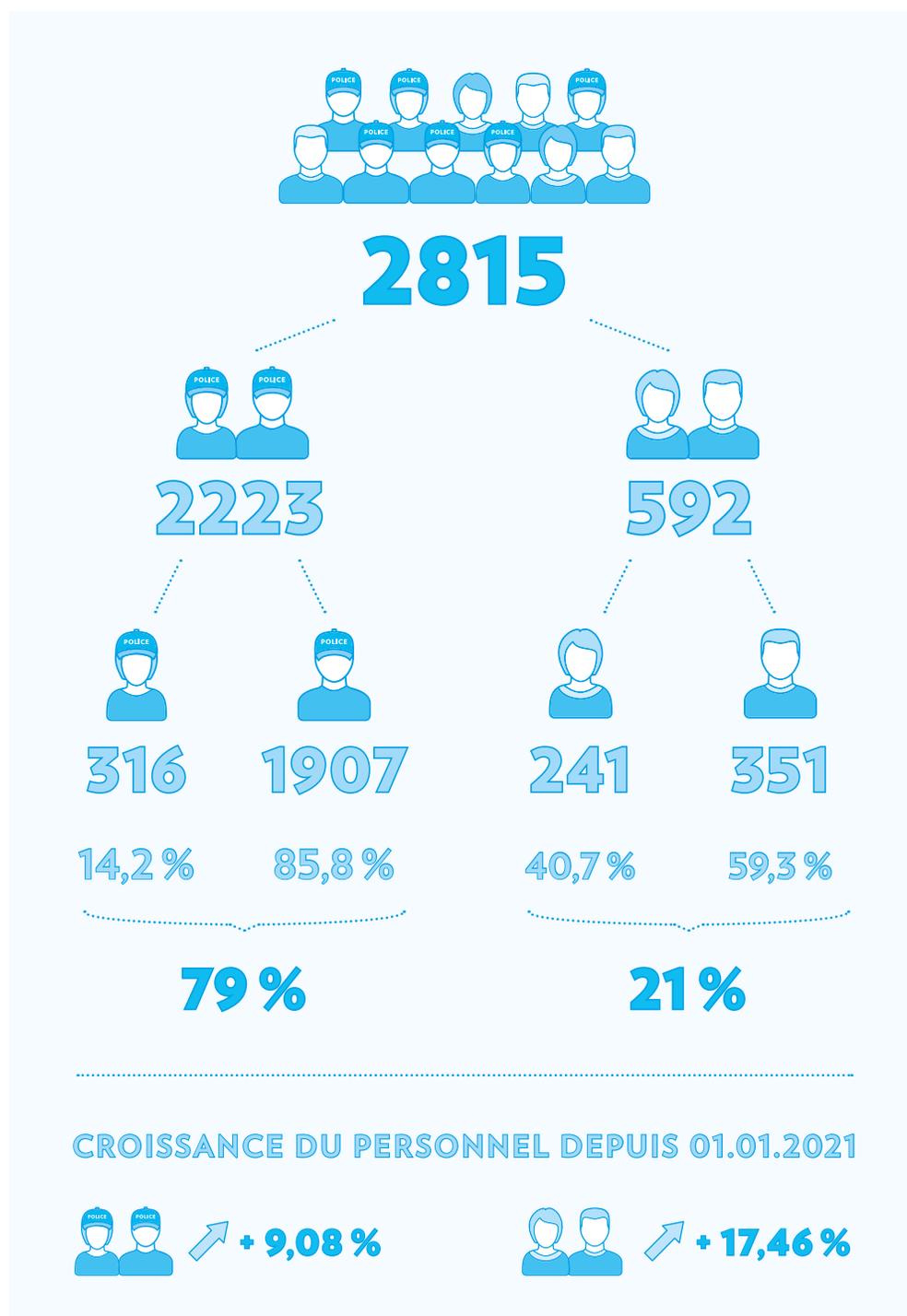


**124 000**

**APPELS D'URGENCE  
CENTRE D'INTERVENTION  
NATIONAL (CIN)**

# NOS MEMBRES AU SERVICE DU CITOYEN

## SITUATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

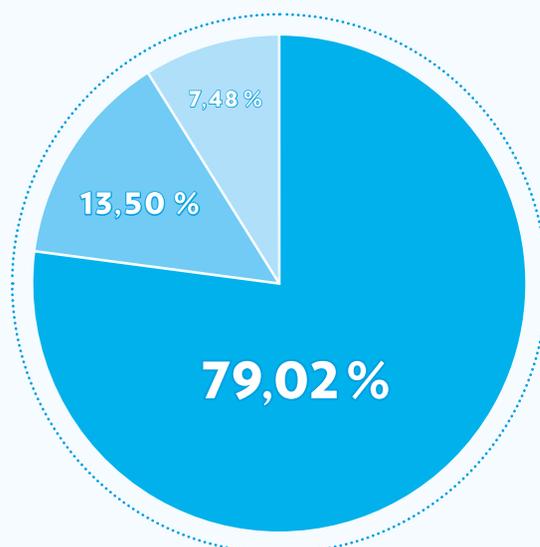


# FINANCES

## LE BUDGET 2021



**289 134 951 €**  
**BUDGET TOTAL**



**228 462 938 €**  
**FRAIS DE PERSONNEL**

**39 039 369 €**  
**DÉPENSES COURANTES**

**21 632 644 €**  
**DÉPENSES EN CAPITAL**



### ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE ANNUELLE

**+ 8,26 %**

**AUGMENTATION  
GLOBALE**

**+ 8,64 %**

**FRAIS DE  
PERSONNEL**

**+ 0,26 %**

**DÉPENSES  
COURANTES**

**- 0,64 %**

**DÉPENSES  
EN CAPITAL**

### La ventilation du budget

Le budget de la Police grand-ducale est subdivisé en trois grandes catégories, à savoir :

- les frais de personnel ;
- les dépenses courantes ;
- les dépenses en capital.

Pour l'année 2021, le budget se présentait comme suit :

- 228 462 938 € (79,02 %) frais de personnel ;
- 39 039 369 € (13,50 %) dépenses courantes ;
- 21 632 644 € (7,48 %) dépenses en capital.

### L'évolution budgétaire

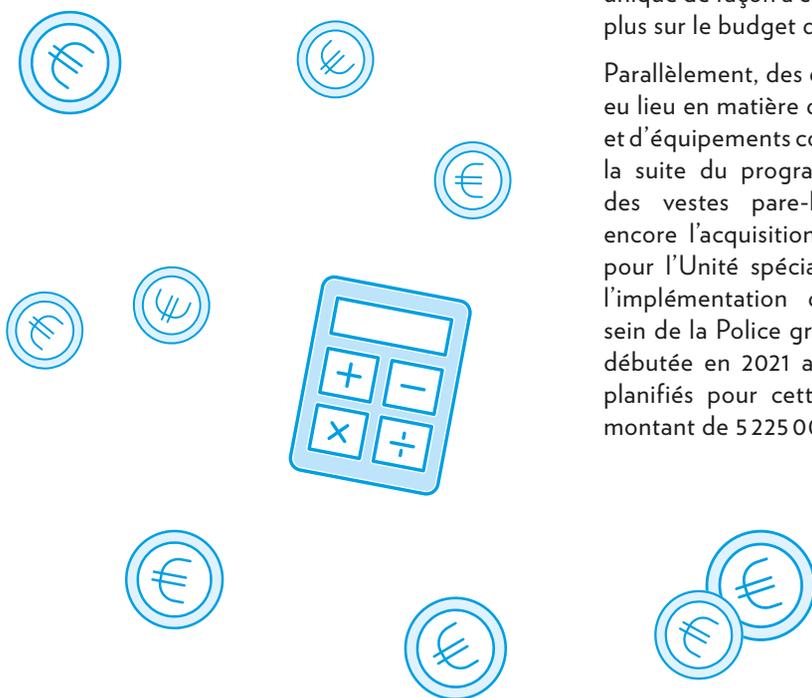
Par rapport à l'année précédente, le budget total a connu une augmentation globale de 8,26 %, dont les frais de personnel de 8,64 %, les dépenses courantes de 0,26 % et les dépenses en capital de - 0,64 %.

### Les détails

La hausse au niveau des frais de personnel s'explique par un recrutement soutenu au niveau du personnel policier et civil, une tendance qui se confirmera les années suivantes suite à la décision du Gouvernement de renforcer les effectifs de la Police grand-ducale. La progression au niveau des dépenses courantes est liée à un accroissement des frais de loyer et d'exploitation d'immeubles avec notamment l'ouverture du nouveau commissariat à deux roulements à Luxembourg-Kirchberg ou encore l'exploitation de l'extension de la Cité Policière Grand-Duc Henri ainsi que de la nouvelle École de Police. Le recrutement renforcé impacte aussi le budget destiné à l'acquisition de la munition et des accessoires pour l'armement. Les fonds destinés à la formation restent à un niveau élevé avec un montant budgétisé de 900 000 € pour l'année 2021. En effet, il s'agit un élément clé de la réforme du statut du fonctionnaire, mais également de la nouvelle loi de la Police grand-ducale.

Le recul au niveau des dépenses en capital s'explique notamment par la budgétisation en 2020 d'un montant de 5 588 000 € destiné à l'acquisition du commissariat du Kirchberg. Il s'agissait d'un investissement unique de façon à ce que la somme ne figure plus sur le budget de 2021.

Parallèlement, des efforts considérables ont eu lieu en matière d'acquisition d'armement et d'équipements connexes avec notamment la suite du programme de remplacement des vestes pare-balles individuelles ou encore l'acquisition de matériel spécifique pour l'Unité spéciale. Il reste à noter que l'implémentation de la digitalisation au sein de la Police grand-ducale a réellement débutée en 2021 avec des investissements planifiés pour cette seule année pour un montant de 5 225 000 €.



# INNOVATION ET MODERNISATION

## École de Police

Suite à une augmentation constante de la population luxembourgeoise ainsi qu'à une certaine hausse de la délinquance mais sans oublier la mise en application d'une directive européenne en matière de conditions de travail, le Gouvernement a pris la décision en 2019 de procéder à un recrutement massif étalé sur plusieurs années. L'objet de ce programme est de donner plus de visibilité policière sur le territoire national et d'anticiper les départs en retraite attendus pour 2023.

Dans ce contexte, la Police a dû faire face à de nombreux défis dont notamment l'identification d'un site permettant d'accueillir un nombre important de fonctionnaires stagiaires du groupe de traitement B1, C1 et C2 ainsi que la réforme de la formation policière de base orientée davantage sur l'assimilation de l'expérience pratique et un renfort rapide des équipes sur le terrain dès l'assermentation.

La direction de l'École de Police a eu donc le plaisir d'accueillir en date du 3 mai 2021 la première grande promotion composée de 203 fonctionnaires stagiaires sur son nouveau site au Findel. Le nouveau bâtiment comprend une grande salle de 210 places, deux salles informatiques de 105 places chacune, ainsi qu'une petite salle informatique de 38 places et quatre salles de classe de 49 places. Quant aux séances d'éducation physique et sportive, celles-ci se tiennent encore dans un hall sportif provisoire de 600m<sup>2</sup> réservé exclusivement aux fonctionnaires stagiaires.

Au niveau de la répartition des groupes de traitement, le groupe de traitement B1 est représenté par 142 fonctionnaires stagiaires et 61 fonctionnaires stagiaires appartiennent au groupe de traitement C1. La majeure partie (75 %) des candidats est née dans les années 90 respectivement début 2000, pour 12 % d'entre eux.

Grâce à l'abrogation de la condition de limite d'âge, cette dernière a permis à 35 fonctionnaires stagiaires (17,25 %) de se réorienter professionnellement en choisissant le métier de policier. On constate également que plus d'un quart de la promotion 2B1/3B1 sont de sexe féminin (27 %), une première au sein de la Police grand-ducale.

Suite à la hausse importante du nombre de fonctionnaires stagiaires par rapport aux promotions précédentes, il s'est avéré indispensable de redéfinir les besoins en matière d'équipements techniques ainsi que les nécessités logistiques et administratives. À cette fin, une tablette tactile a été mise à disposition de chaque fonctionnaire stagiaire lui permettant ainsi de consulter les horaires des cours en temps réel, la documentation scolaire, la messagerie professionnelle et la prise de note digitale lors des cours. En plus de l'aspect écologique dit « paperless », le fonctionnaire stagiaire se familiarise dès le départ avec la digitalisation de la Police, un des quatre objectifs stratégiques. Les fonctionnaires stagiaires ont également été intégrés dans le système de gestion du temps « Interflex » leur permettant ainsi de se familiariser avec ce dernier avant l'entrée en service.

Aux yeux de la direction de l'École de Police, l'année 2021 a été marquée par un défi sans précédent à savoir, la coordination simultanée des différents projets repris ci-dessus et le tout dans un environnement dominé par une pandémie. Néanmoins la direction estime que les membres du cadre de l'École de Police ainsi que les fonctionnaires stagiaires ont réussi à porter à bien ce défi ensemble et avec le professionnalisme attendu.



**Commissariat Differdange**

Les travaux du nouveau commissariat à Differdange ont débuté en avril. Ce commissariat propose désormais un service pouvant aller jusqu'à 85 agents et a vocation à accueillir la population dans un cadre confidentiel convivial et adapté. Le commissariat doit être achevé d'ici 2023.

**Commissariat Ettelbrück**

En janvier, la planification du nouveau commissariat d'Ettelbrück a commencé. Une toute nouvelle gare doit être construite à Ettelbrück, où le poste de police sera intégré. En raison de l'emplacement central du commissariat, le futur commissariat sera plus facilement accessible à la population.

**Commissariat Remich**

Les transformations du bâtiment de la police de Remich sont terminées. Ici, une séparation pourrait être mise en place avec une zone publique pour l'accueil de la population dans un cadre approprié. Le commissariat est agrandi sur tout un étage, où sont aménagés des bureaux pour le personnel. De plus, les installations techniques du bâtiment ont été renouvelées.

**Ponton SRPR Grevenmacher**

En avril, la planification de la construction d'un ponton pour les navires du SRPR Grevenmacher a commencé. Cette station d'accueil est exploitée conjointement par le CGDIS et la Police et devrait être opérationnelle d'ici 2023.

**Commissariat Syrdall**

La construction du nouveau commissariat de Syrdall à Niederanven a commencé en octobre. Le commissariat devrait ouvrir en 2023 et peut accueillir 22 fonctionnaires.

Commissariat Differdange



### E-mobilité

Le projet de l'électromobilité a été pleinement mis en œuvre par la Police avec des méthodes scientifiques et avec l'aide de nombreux acteurs des différentes directions, services et unités.

Le rapport sorti dans le cadre de ce projet montre que l'électromobilité dans la police est tout à fait envisageable, mais pas pour tous les domaines d'utilisation.

Quant aux véhicules utilisés pour les interventions, il y a surtout l'autonomie, le temps de charge des voitures, la sensibilité aux températures froides, l'encombrement et le poids total autorisé ainsi que la fiabilité de l'accélération.

Les voitures électriques utilisées à des fins administratives se sont toutefois révélées assez convaincantes lors de la phase de test. Cela est principalement dû au fait que les problèmes mentionnés sont éliminés ou moins pertinents en raison de différents comportements de chargement et de conduite.



**Autres acquisitions**

- Une housse à haute visibilité pour veste pare-balles individuelle
- Nouveau modèle de voiture d'intervention



### Digitalisation

Les travaux de digitalisation se sont poursuivis en 2021 avec l'introduction de la gestion d'un portefeuille de projets.

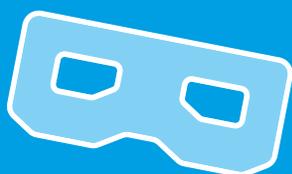
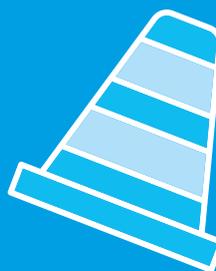
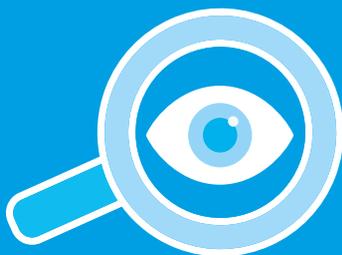
Cette gestion consiste en la mise en place d'un outil de gestion informatique dédié, la sélection des projets pertinents pour le portefeuille, la mise en place d'une démarche de suivi récurrent, la formation et le soutien des chefs de projet.

Au niveau de projets d'envergure, les travaux pour l'introduction d'un programme informatique pour l'établissement des plans de service pour les unités à roulements – lancés en 2020 pour automatiser et faciliter la gestion du temps – se sont poursuivies avec le but de démarrer le nouveau outil dans le premier semestre 2022. De plus, quatre nouveaux projets stratégiques ont été lancés :

- Création d'un Portail central qui offrira une seule entrée centralisée dans un environnement de travail transversal où se rencontrent la communication interne, la collaboration et le besoin métier ;
- Mise en place d'un concept des solutions numériques adaptés à l'utilisation aux appareils mobiles pour simplifier le travail opérationnel dans le domaine de la police administrative et judiciaire.

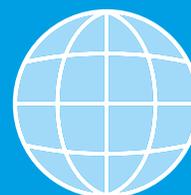
En même temps, plusieurs études de faisabilité ont été effectuées pour analyser l'opportunité de la mise en place de nouvelles solutions informatiques, notamment dans le domaine de gestion des stocks et du charroi de la Police grand-ducale, de la Gestion Électronique des Documents et de la Gestion centralisée des accès, pour ne citer que quelques exemples les plus pertinents.



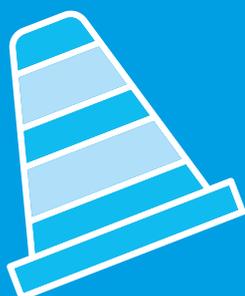


# 2.

## DOMAINES CLEFS



Les missions de Police judiciaire .....	22
Tendances et phénomènes .....	25
Les missions de Police administrative ....	37
Prévention de la criminalité .....	38
Instruction et sécurité routières .....	44



# LES MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

La loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale définit dans les articles 17 à 19, les missions de police judiciaire ainsi que tout acteur policier doté de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire exerçant ces prérogatives. Ces dernières renferment principalement les activités de constater les infractions, d'en rechercher les auteurs et de rassembler les preuves.

Bien que tout membre de la Police visé exerce ces missions, l'organe dévolu aux affaires judiciaires nécessitant une complexité et/ou une envergure particulières est en principe assuré par les enquêteurs spécialisés évoluant au sein du Service de police judiciaire.



## CAMBRIOLAGES



1076

MAISONS HABITÉES  
EN 2020

1147

MAISONS HABITÉES  
EN 2021

+6,6%



562

MAISONS NON-  
HABITÉES EN 2020

502

MAISONS NON-  
HABITÉES EN 2021

-10,68%

## VOLS LIÉS AUX VÉHICULES



1207

VOLS DANS VÉHICULES  
OU D'ACCESSOIRES  
EN 2020

1226

VOLS DANS VÉHICULES  
OU D'ACCESSOIRES  
EN 2021

+1,57%



230

VOLS DE VÉHICULES  
EN 2020

229

VOLS DE VÉHICULES  
EN 2021

-0,43%



725

VOLS DE VÉLOS  
EN 2020

987

VOLS DE VÉLOS  
EN 2021

+36,14%

## VOLS AVEC VIOLENCES



420

AFFAIRES EN  
2020

505

AFFAIRES EN  
2021

+20,24%

## DÉLINQUANCE GLOBALE



40 134

INFRACTIONS EN 2020

42 875

INFRACTIONS EN 2021

+6,83%



28 927

AFFAIRES EN 2020

30 213

AFFAIRES EN 2021

+4,45%

Il y a lieu de faire la distinction entre affaires et infractions dans les statistiques policières. Dans une affaire, plusieurs infractions peuvent concourir.

## VIOLENCE DOMESTIQUE



943

INTERVENTIONS  
EN 2020

917

INTERVENTIONS  
EN 2021

-2,76%



278

EXPULSIONS  
EN 2020

249

EXPULSIONS  
EN 2021

-10,43%

## INFRACTIONS LIÉES AUX STUPÉFIANTS



4619

INFRACTIONS  
EN 2020

3773

INFRACTIONS  
EN 2021

-18,32%

## TAUX POLICIER D'ÉLUCIDATION



56,7%

EN 2020

53,2%

EN 2021

-3,5%



DOWNLOAD - CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2021

# TENDANCES ET PHÉNOMÈNES

## CRIMINALITÉ CONTRE LES BIENS

### Répression du grand banditisme et vols organisés (RGB)

L'année 2 de la pandémie se caractérise par une situation stable au niveau des cambriolages. Alors que les délinquants locaux, issus du milieu de la drogue et des sans-abris continuaient à être particulièrement actifs, nous avons également constaté un retour des groupements criminels professionnels opérant de l'étranger.

Parmi les affaires marquantes de l'année 2021 dans les domaines du vol organisé et des vols à main armée, la section RGB a mené des enquêtes dans l'élucidation :

- d'une série de plusieurs hold-up au détriment de stations de service au cours de laquelle des auteurs ont été arrêtés,
- de destructions par explosif de distributeurs à billets,
- de l'arrestation en flagrant crime de l'auteur d'un braquage d'une banque à Luxembourg Ville,
- de vols à l'étalage commis en bande organisée par des ressortissants biélorusses dans des magasins de vêtements et des parfumeries qui a abouti à l'arrestation de plusieurs auteurs présumés et la saisie d'une grande quantité d'articles volés,
- de vols à l'aide de violences et des cambriolages commis par des jeunes, souvent nord-africains, sur le territoire de la Capitale et dans le alentours,
- d'une série de vols de véhicules utilisés pour commettre des crimes tels les attaques à l'explosif de distributeurs à billets,
- d'une série de vols de pièces détachées de véhicules commis dans des parkings souterrains de complexes résidentiels.

### **Criminalité générale**

Comme déjà l'année précédente, les enquêtes en matière d'abus de faiblesse absorbent une grande partie des ressources de la section Criminalité Générale. Au courant de l'année 2021, 37 nouvelles enquêtes ont été entamées dans cette matière qui se caractérise par sa nature complexe et chronophage en raison de la démeance fréquente des victimes, l'urgence due à l'âge avancé des victimes et la multitude d'intervenants (banques, notaires, médecins).

24 enquêtes ont été menées en relation avec des escroqueries liées à l'établissement de certificats Covid-19, la vaccination et la vente de masques et de produits de protection.

Une enquête d'envergure a été menée dans le cadre de plusieurs escroqueries commises par des groupements d'auteurs de nationalité roumaine. Le modus operandi consistait à s'inscrire à la mairie de Luxembourg Ville en utilisant de fausses identités et/ou des faux documents de travail afin de pouvoir ouvrir des comptes au Luxembourg et de commettre par ce biais des escroqueries de tous types. Suite à cette enquête, plusieurs personnes ont pu être arrêtées.

Une autre enquête d'envergure a permis de démasquer un réseau de fraudeurs ayant utilisé les données bancaires volées de titulaires de comptes de paiement électroniques pour effectuer des achats frauduleux au Luxembourg. Sur une période d'une dizaine de jours, les auteurs présumés ont ainsi acquis 28 téléphones portables et deux laptops haut de gamme pour une valeur totale de plus de 40.000 euros.

D'autres enquêtes ont été menées dans le contexte des jeux de hasard (exploitation illégale de bornes de jeu dans des cafés) et de blanchiment (identification de 5 auteurs ayant essayé d'échanger des billets de 500 et de 200 euros au casino).

### **Cybercrime**

La section Cybercrime est de plus en plus confrontée à des escroqueries commises en relation avec des monnaies virtuelles. Dans la plupart des cas, les victimes sont abordées via des annonces ou directement sur les réseaux sociaux pour faire des investissements dans ce domaine. Aveuglées par l'espoir de gains mirobolants, les victimes investissent à plusieurs reprises d'importantes sommes d'argent sans jamais toucher les gains promis.

Les cas de « ransomware » ont diminué en 2021 ce qui peut s'expliquer par une adaptation des systèmes de sécurité dans les entreprises suite à la mise en place parfois hâtive des accès à distance au début de la pandémie en 2020. Au courant de l'année, la section a activement participé à l'opération « Golddust » dirigée par Europol qui a permis d'arrêter plusieurs personnes en Ukraine et en Russie.

Une autre opération d'Europol, à laquelle la section a participé, a permis de faire arrêter plusieurs personnes en Roumanie responsables d'attaques de type phishing au détriment de citoyens européens.

### Enquêtes spécialisées

La section Enquêtes spécialisées est en charge d'une panoplie de domaines variés, à savoir les incendies volontaires, les armes et explosifs, l'environnement, les accidents de travail et les accidents de grande envergure.

Les enquêtes liées à des dégradations causées volontairement par le feu ont occupé nos enquêteurs à de multiples reprises au courant de l'année 2021. Citons en particulier les recherches entamées dans le cadre de l'incendie de l'ancienne brasserie à Diekirch, d'un café à Luxembourg Ville ou encore d'un site de production d'une entreprise dans la zone industrielle à Mertzig. Dans un cas, l'enquête a abouti à l'arrestation d'un auteur présumé.

En matière de protection de l'environnement, la section Enquêtes Spécialisées fut chargée d'une enquête relative à des décharges illégales à Wiltz.

Enfin, si aucun accident de grande envergure ne s'est produit sur le territoire du Grand-Duché du Luxembourg en 2021, la section Enquêtes spécialisées a dû mener 4 enquêtes relatives à des accidents de travail graves, dont 3 furent mortels.



# CRIMINALITÉ CONTRE LES PERSONNES

Le département en charge de la criminalité contre les personnes, regroupe les enquêteurs de la section infractions contre les personnes et de la section protection de la jeunesse et infractions à caractère sexuel.

## **Infractions contre les personnes**

Les domaines de compétence de la section infractions contre les personnes regroupent les enquêtes d'homicides, de morts suspectes, de disparitions inquiétantes, de prises d'otages ainsi que les enquêtes particulières contre les personnes.

**Le nombre de nouveaux dossiers à traiter a plus que doublé depuis la réorganisation de la Police et la création de cette section en 2018, de 58 à 118.** Comme l'année dernière, le nombre d'enquêtes de tentatives de meurtre et de morts suspectes a considérablement augmenté, ce qui montre malheureusement qu'il s'agit d'un phénomène en hausse. Il en va de même pour les menaces d'attentats envers les ministres et leurs familles, notamment en raison des mesures du gouvernement prises pendant la pandémie.

En outre, la section continue à être chargée d'enquêter sur des possibles erreurs chirurgicales ainsi que sur des éventuelles complications médicales liées aux vaccins. Une matière complexe qui nécessite de la part des enquêteurs un besoin constant de formation.

## **Protection de la jeunesse et infractions à caractère sexuel**

La section protection de la jeunesse et infractions à caractère sexuel est responsable entre autre du traitement des affaires d'abus sexuels et des infractions graves contre mineurs (p.ex. viols mineur, attentats à la pudeur), du volet « Internet » (p.ex. pédopornographie et grooming), de la maltraitance d'enfants, ainsi que de la délinquance juvénile. La section a traité en tout 965 nouvelles affaires en 2021.

Une cellule « Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur le web » sera créée en 2022, afin de lutter contre la propagation de la pédopornographie sur Internet. Le recrutement exceptionnel de personnel spécialisé pour investiguer au niveau national et international dans le domaine de la pornographie mettant en scène des mineurs est actuellement lancé.

Pour ce qui est des affaires de maltraitance contre mineurs et de la délinquance juvénile, suite à la diminution significative des affaires en 2020 liée à la pandémie, une forte augmentation a été constatée en 2021. Celle-ci dépasse les chiffres relevés en 2019 de presque 35%.

# CRIMINALITÉ ORGANISÉE

## Section criminalité organisée

La section criminalité organisée couvre plusieurs domaines de compétence, notamment la criminalité organisée sous toutes ses formes, la traite des êtres humains, la prostitution, le trafic illicite de migrants et diverses missions dans le cadre de l'immigration (police des étrangers).

L'année 2021 était une nouvelle fois marquée par le suivi d'enquêtes dans plusieurs dossiers volumineux instruits pour trafic illicite de migrants et faux et usages de faux, dans un contexte de criminalité organisée.

La section a également été chargée de l'arrestation d'une personne sur base d'un mandat d'arrêt européen et poursuivie à l'étranger pour des faits pénaux en matière de criminalité organisée et de traite des êtres humains.

En ce qui concerne le domaine de la traite des êtres humains, la section continue de travailler en étroite collaboration avec la cellule « recherche fugitifs et protection des victimes » du Service de police judiciaire et avec l'Inspection du travail et des mines. Ainsi, la section a été saisie de plusieurs dossiers couvrant différents domaines de la traite d'êtres humains (exploitation du travail, exploitation sexuelle, mendicité et criminalité forcée, vente d'enfants) dont certains concernent un nombre plus important de victimes potentielles. Sur l'année 2021, trois personnes ont été arrêtées dans le cadre de dossiers en matière de traite d'êtres humains par exploitation sexuelle, dont deux en flagrant délit.

Le domaine de la prostitution, lié étroitement à la traite des êtres humains, a été suivi par des contrôles réguliers des lieux connus pour son exercice, notamment dans les rues périphériques à la gare de Luxembourg et dans les cabarets. Comme déjà évoqué l'an passé, la situation sanitaire et les restrictions en termes de fréquentation des lieux de débauche au Luxembourg et dans les pays voisins ont eu comme conséquence une augmentation sensible de l'offre de prostitution dans des habitations privées. Dans ce contexte, la problématique liée au libellé actuel de l'article 11(4) du Code de procédure pénale, suite à sa modification d'après la loi du 28 février 2018, continue de poser de réels problèmes en limitant fortement les contrôles inopinés dans de tels lieux. Malgré ce fait, plusieurs nouveaux dossiers de prostitution ont été entamés au courant de l'année 2021. De plus, la section a également été chargée d'une enquête concernant le viol d'une femme active dans le milieu de la prostitution.

En ce qui concerne les dossiers liés au domaine de compétence de l'immigration (police des étrangers), la section a renseigné au Parquet deux affaires de trafic illicite de migrants et a été chargée de dix dossiers en matière de faux documents et d'un nouveau dossier en relation avec un mariage de complaisance lié à un éventuel trafic illicite de migrants, respectivement de traite d'êtres humains.

De plus, une personne a été arrêtée lorsqu'elle a voulu introduire une demande de protection internationale. Lors du contrôle, il a été constaté que cette personne était signalée par un autre pays européen pour y purger une peine d'emprisonnement.

Pour l'année 2021, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit:

- 1.255 demandes de protection internationale ont été enregistrées auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires Etrangères. Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2020 (1.163 demandes) mais toujours à un niveau bien inférieur par rapport aux années « pré-Covid ». Les demandeurs en provenance de la Syrie, de l'Erythrée et de l'Afghanistan ont été majoritaire en 2021 représentant à eux seuls quelques 60% des demandeurs ;
- 398 mesures de placement (425 en 2020) ont été prononcées dont 195 prolongations ;
- 5 personnes ont été refoulées (ré-admissions) ;
- 53 personnes ont été rapatriées, dont 34 rapatriements avec une escorte de la Police grand-ducale.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin » :

- 122 personnes (114 en 2020) ont été transférées, dont 64 transferts avec une escorte de la Police grand-ducale ;
- 52 personnes ont été retournées au Grand-Duché.



### Section anti-terrorisme

Les faits d'incitations à la haine, qui se retrouvent principalement dans la mouvance de l'extrême-droite et qui sont propagés principalement via les réseaux sociaux, ont suivi la même tendance que l'année passée. En effet, quelques 188 dénonciations ont été relevées en 2021 (contre 191 en 2020) dont 68 faits ont été « judiciairisés » par une enquête de la section anti-terroriste et un rapport au Parquet (contre 78 en 2020). Parmi ceux-ci, plusieurs cas d'antisémitisme et de négationnisme sont à relever.

Tout comme l'année précédente, 2021 a également été marquée par le constat que la radicalisation se fait de plus en plus de façon virtuelle. Très actifs sur des réseaux et plateformes cryptés, des auteurs souvent très jeunes échangent des idées imprégnées entre autres de racisme et d'antisémitisme, avec une propension de plus en plus violente. Un impact indirect de la technologie est certainement le cryptage accru des chats en ligne et la réticence des fournisseurs à coopérer avec les forces de l'ordre. Des règles de protection des données de plus en plus restrictives et particulièrement la durée de conservation réduite des données, compliquent davantage le travail des enquêteurs.

La montée en puissance de la menace liée à l'extrême-droite ne doit toutefois pas faire oublier le fait que la mouvance liée à l'islamisme radical et au terrorisme djihadiste demeure à un niveau élevé en Europe. Compte tenu de l'effondrement du califat de Daech, de leurs pertes territoriales considérables et de l'absence d'un autre territoire basé sur la charia, les « djihadistes européens » ayant rejoint les rangs de Daech pourraient un jour retourner en Europe, ce qui constitue une préoccupation constante pour les autorités répressives des pays européens concernés.

Avec la crise sanitaire et à l'instar de beaucoup d'autres pays occidentaux, la fin de l'année 2021 a également été marquée par une radicalisation puissante et rapide parmi le mouvement dit « anti-vax » qui s'est récemment développé en un mouvement anti-gouvernemental et anti-système qui se compose surtout de négationnistes de la Covid-19 et de théoriciens du complot.

### Section stupéfiants

La situation concernant les dealers d'Afrique de l'Ouest qui vendent de la cocaïne et de la marijuana dans le quartier de la gare n'a pas beaucoup évolué par rapport à 2020. Un plan d'action, allant du 27 septembre 2021 au 7 décembre 2021 a été mis en place entre la direction régionale de Luxembourg avec le service de police judiciaire afin d'endiguer ces trafics. Ce plan consistait à effectuer des contrôles répétés, à des dates et heures précises dans le but d'arrêter ces dealers en flagrant délit de vente. Lors de ces contrôles, les résultats ont été les suivants : 33 arrestations en flagrant délit avec une saisie totale de 118 boules d'héroïne (60,6gr/br), 523 boules de cocaïne (213,3 gr/br) et de 5160 €.

Un autre phénomène également constaté au cours de l'année 2021 consistait dans le fait que des personnes originaires d'Afrique du Nord ont choisi l'institution sociale ABRIGADO pour vendre principalement de l'héroïne, mais aussi de la cocaïne, dans les environs directs de cette structure. Ils profitent ainsi du fait que les acheteurs consomment immédiatement la drogue sur place et se sentent en sécurité car le site est difficile à surveiller. Dans ce cadre, plusieurs affaires ont été réalisées par la section stupéfiants.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs affaires d'envergure ont pu être clôturées avec succès. Citons à cet égard, quelques enquêtes représentatives du travail des enquêteurs de cette section :

Une personne serait en route pour le Luxembourg en provenance des Pays-Bas pour approvisionner un revendeur avec des stupéfiants. Comme le revendeur était inconnu de nos services, une observation devant l'adresse de ce dernier a été organisée. Au courant de la journée, une voiture, immatriculée aux Pays-Bas, s'est stationnée près de l'adresse surveillée. Deux personnes sont descendues de la voiture et se sont rendus à l'adresse. Le contrôle a été effectué devant la porte d'entrée de la maison. Une des personnes a pu s'enfuir dans la maison comme la porte d'entrée était déjà ouverte tandis

que l'autre personne a pu être immobilisée devant la porte. Quelques minutes plus tard la deuxième personne a été retrouvée au sous-sol, cachée dans une cave. Les deux personnes ont pu être identifiées et arrêtées. Lors des différentes perquisitions, 3489 € et 100 gr de cocaïne ont été saisis. La voiture a été confisquée.

Un couple vendait quotidiennement de la drogue dans le quartier de la gare et devant l'Abrigado. L'enquête a pu déterminer à la fois leurs identités ainsi que leurs lieux de séjour. Ils ont pu être appréhendés en flagrant délit pour vente de cocaïne. Lors des différentes perquisitions, la somme de 19.290 €, 81 boules d'héroïne (28,gr/br), 219 boules de cocaïne (58 gr/br) et 562 gr/br de coupe ont pu être saisis.

Après plusieurs mois d'enquête, cinq personnes ont été arrêtées en vertu d'un mandat d'amener. Le chef de cette bande de trafiquants était impliqué dans la vente à grande échelle d'héroïne et de cocaïne dans la zone frontalière franco-luxembourgeoise. Lors des différentes perquisitions au Luxembourg et en France, un total de 25000€, 3 kg d'héroïne et 1,5 kg de cocaïne ont été saisis. Dans cette affaire, le Parquet a libellé entre autre l'association de malfaiteurs pour caractériser les activités de la bande.

Deux hommes avaient mis en place un commerce qui consistait à importer des kilos de marijuana des Pays-Bas vers le Luxembourg afin de les vendre localement à des clients plus importants. Le modus operandi était le suivant : un des deux était responsable de l'importation de la marijuana et l'autre de sa distribution sur le terrain. Après trois mois d'enquête, les deux auteurs ont pu être arrêtés en vertu d'un mandat d'amener.

Au cours de l'année 2021, 167 personnes ont été arrêtées dans le cadre d'infractions liées au trafic de stupéfiants.

# CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le département criminalité économique et financière du Service de Police judiciaire enquête pour les autorités judiciaires en matière de crimes et délits commis dans le cadre d'activités économiques, sociétaires et financières au détriment de particuliers, de sociétés et de l'État qui subissent des pertes financières. Les membres du département déploient leur énergie, expertise et dévouement afin de combattre les agissements illicites d'individus malintentionnés cherchant à se procurer de manière non violente des bénéfices substantiels, allant d'une banqueroute simple jusqu'à une organisation criminelle en utilisant des structures de sociétés pour blanchir l'argent résultant d'une activité criminelle.

Face au développement de la criminalité économique et financière à l'échelle internationale la coopération policière joue un rôle essentiel afin de lutter au mieux à la rapidité des mouvements de capitaux, à l'évolution des techniques de blanchiment où les criminels recourent à des structures de sociétés au niveau international et à des technologies nouvelles de plus en plus sophistiquées.

Conscients que la criminalité économique et financière a des répercussions économiques et sociales inéluctables, elle peut intrinsèquement être liée à supporter matériellement une criminalité violente comme le terrorisme ou la traite des êtres humains.

Le département connaissait une augmentation d'environ 75% de nouvelles affaires par rapport à l'année précédente. Afin de faire face à la charge de travail, les efforts de recrutement de spécialistes restent une priorité stratégique. Ainsi, en 2021, 7 nouveaux membres du cadre civil et 1 membre issu de la carrière policière ont renforcé le département.

## La section Infractions Economiques et Financières (IEF)

En ce qui concerne la section IEF qui traite de la criminalité en matière de fraude fiscale caractérisée, escroquerie fiscale, banqueroute simple, banqueroute frauduleuse, domiciliation, autorisation d'établissement, activité bancaire illicite, abus de biens sociaux, escroquerie, faux et usage de faux etc. Le nombre d'affaires à traiter en 2021 était à un niveau record par rapport aux années précédentes (au total 246 affaires ce qui représentent une augmentation de 89% par rapport à 2020).

L'année écoulée était particulièrement marquée par une augmentation substantielle :

- des activités bancaires illicites en relation avec des sites internet à travers lesquelles des services d'investissement sont proposés dans le but d'escroquer des personnes,

et un accroissement notable :

- des escroqueries financières,
- des enquêtes dans le domaine des banqueroutes/abus de bien sociaux et
- des escroqueries fiscales et des escroqueries à subvention.

De plus, 4 dossiers en provenance du Procureur européen ont été attribués à la section IEF depuis octobre 2021. Deux enquêteurs de la section IEF ont été désignés pour traiter ce type de dossiers.

**La section Anti-blanchiment (AB)**

La mission principale de la section AB est la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme ainsi que le recouvrement des avoirs criminels. Comme les années précédentes, la section AB est régulièrement confrontée, dans le cadre de ses enquêtes, à des phénomènes de criminalité internationale et à grande échelle.

Dans une affaire, où la section AB a saisi en flagrant délit une importante somme d'argent suspecte, les investigations ultérieures ont permis de condamner une société de droit luxembourgeois pour blanchiment d'argent résultant d'un trafic international de stupéfiants. L'argent saisi a été entièrement confisqué.

La section AB a également mené une série d'enquêtes qui ont abouti à des condamnations remarquables liées à des manquements aux obligations professionnelles prévues par la loi modifiée du 12 novembre 2004 en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

La section AB offre régulièrement son soutien à tous les services de la Police grand-ducale dans le cadre des enquêtes patrimoniales et dans le recouvrement des avoirs criminels. Au début de l'année 2021, la section AB a organisé une formation sur les enquêtes patrimoniales à l'intention des policiers ne faisant pas partie du Service de Police Judiciaire.

**La section Entraide Judiciaire Internationale (EJIN)**

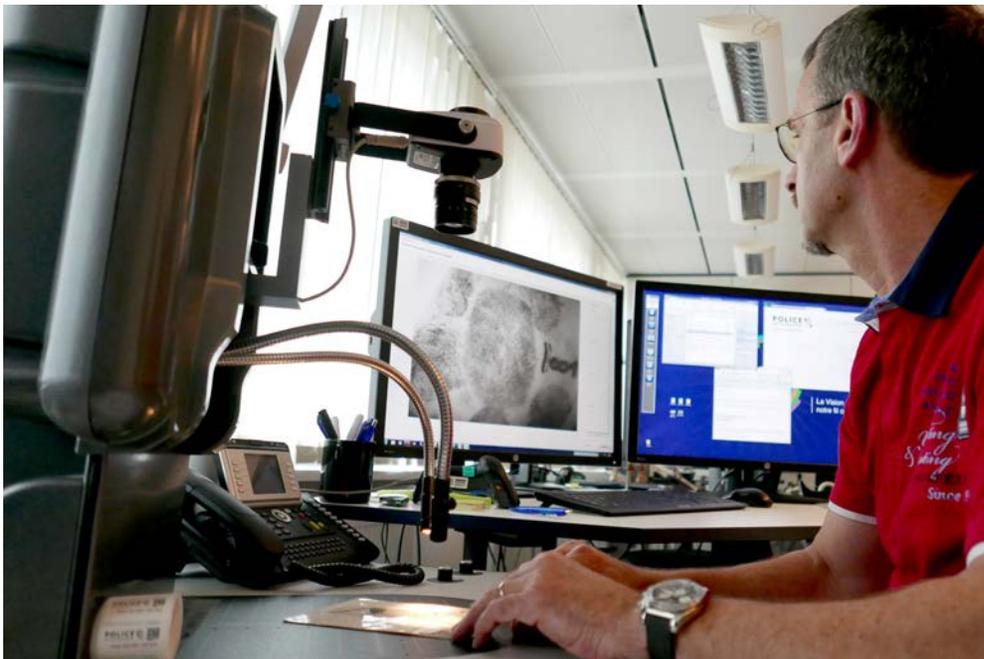
La section EJIN est en charge de l'exécution des demandes d'assistance en matière de poursuites judiciaires émanant d'autorités judiciaires étrangères. Elle aussi a connu durant l'année 2021 un afflux de nouvelles affaires dont le niveau de complexité progresse continuellement. Un nombre croissant de PV à charge ont été rédigés par rapport à des faits nationaux découverts. Un très grand nombre de saisies d'avoirs ont été exécutées dans le cadre de la coopération internationale.

**La section Formation Appui et Méthodologie (FAME)**

La section FAME accueille tous les nouveaux membres du département (cadre(s) policier(s) et civil(s) confondus) afin d'assurer leur intégration au sein du département et de leur fournir une formation théorique et pratique de 12 mois leur permettant de se familiariser avec le métier d'enquêteur éco-fin, toute en réalisant des enquêtes.

La section FAME dispense également un grand nombre de formations aux membres des autres sections du SPJ et est à l'écoute des demandes de la justice pour optimiser la méthodologie, améliorer le travail quotidien, réviser les procédures et ainsi augmenter la qualité des travaux prestés dans le domaine très spécifique et souvent complexe du département.

A côté de ses vocations, la section fournit un appui considérable dans le traitement des dossiers des autres sections du département.



## APPUI OPERATIONNEL

### Recherche fuyitifs

En 2021, la Cellule Recherche Fuyitifs (FAST Luxembourg) a traité 26 nouvelles affaires. Une fois de plus, le réseau ENFAST dont le Service de Police Judiciaire est membre depuis 2010, a pu démontrer l'importance de la coopération internationale pour localiser des criminels en cavale.

Sur ces 26 cas, 12 criminels (10 hommes et 2 femmes) ont pu être arrêtés. FAST LUXEMBOURG a procédé à 10 arrestations tandis que nos partenaires européens d'ENFAST ont arrêté, sur requête des autorités judiciaires luxembourgeoises, deux personnes à l'étranger (Belgique).

Il est intéressant de noter que parmi ces 12 arrestations il y a eu 3 sur requête du cabinet d'instruction, 2 sur requête du Parquet Général – Exécution des Peines et 7 sur requête d'autorités judiciaires étrangères.

Les dossiers suivants méritent d'être soulignés :

1. Arrestation par le FAST BELGIUM d'un ressortissant albanais à Bruxelles, recherché pour tentative d'assassinat par la justice luxembourgeoise et en cavale depuis début 2021.
2. Arrestation d'un ressortissant albanais, recherché pour tentative d'assassinat par la justice française.
3. Arrestation d'un ressortissant allemand, recherché pour association criminelle et trafic de stupéfiants par la justice allemande.
4. Arrestation d'un ressortissant nigérien, recherché pour association criminelle et trafic de stupéfiants par la justice italienne.

Comme depuis 2016, FAST Luxembourg a participé à la campagne publique « Hiding in plain sight » sur [www.eumostwanted.eu](http://www.eumostwanted.eu) qui est réalisée par ENFAST avec le support logistique d'EUROPOL.

### Protection des Victimes

En matière de protection des victimes, le SPJ a enregistré une cinquantaine de victimes présumées de traite des êtres humains dont plusieurs ont été admises au programme d'assistance et de protection. Afin de lutter contre la traite, les membres ont participé activement à prodiguer des cours de sensibilisation auprès des acteurs de différentes administrations. Le SPJ est représenté au Comité de suivi TEH et contribue ainsi aux efforts constants dans la lutte contre la traite des êtres humains.

### Police technique

Le prélèvement et conservation des traces contribuent en grande partie à l'élucidation des délits contre les personnes et les biens (cambriolages notamment). Ces preuves matérielles permettent de reconstituer le déroulement des faits, d'identifier et de confondre in fine les criminels.

Le nombre de missions pour la collecte de preuves, nécessitant une expertise particulière, demeure chronophage. Le travail sur la scène de crime implique en général des travaux ultérieurs très ciblés relatifs aux traces ou aux victimes et peut ainsi s'étendre sur plusieurs jours.

Enfin, vu que matériel et les techniques très spécifiques utilisés sur les scènes de crime évoluent constamment, les membres de la Police technique doivent régulièrement suivre des formations de mises à niveau.

### Laboratoire forensique

En vue de l'accréditation ISO17025:2017, la Section Police Scientifique a mis en service en date du 1<sup>er</sup> mai 2021 son nouveau laboratoire forensique. Ce laboratoire permet entre autre d'effectuer toutes les recherches de traces dactyloscopiques en recourant aux dernières avancées technologiques.

# LES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

Dans le cadre des missions de police administrative, la Police grand-ducale veille au maintien de l'ordre public, à la prévention des infractions, à la protection des personnes et des biens, ainsi qu'à l'exécution et au respect des lois et règlements. Pour y parvenir elle assure une surveillance générale et effectue des contrôles dans les lieux qui lui sont légalement accessibles. En outre, elle exécute des mesures de police administrative et prend les mesures matérielles de police administrative prévues par la loi (cf. article 3 de la loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale).

**Tout au long de l'année 2021, le rôle de la police administrative était essentiellement consacré à faire respecter les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, tout en continuant à assumer les missions au niveau de l'ordre public et de la prévention des infractions.**

Ainsi, en veillant à assurer les mesures de protection individuelle du personnel, la police exerçait le rôle prioritaire de faire respecter les mesures de lutte contre la pandémie, ce dans un cadre légal inédit et évolutif. A cet effet, il y avait notamment lieu de tenir compte d'une approche séparée entre les infractions constatées et soumises à des sanctions administratives et les infractions soumises à une procédure judiciaire.



# PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Les différents programmes de prévention de la Police grand-ducale visent à informer un public cible bien déterminé sur un phénomène qui le concerne directement, afin de sensibiliser ces personnes aux risques encourus et aux possibilités pour les éviter ou réduire.

Les différents programmes de prévention sont offerts à des personnes intéressées, par des policiers et sur demande. La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de prévention de la criminalité (SNPC).

Les thèmes suivants sont principalement abordés par la Police grand-ducale :

## a.

- **délinquance juvénile** : stupéfiants, violence, graffiti et vols à l'école ;
- **affirmation de soi** : prévention en matière de violence ;
- **3<sup>e</sup> âge** : concept du « Seniorensicherheitsberater » et

## b.

- **cambriolages** : sécurisation du domicile ;
- **vols à la ruse** ;
- **arnaques** ;
- **sécurité publique** : aménagement urbain.

Ces activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé aux niveaux national et régional. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, des associations, des ministères et des services communaux.

En ce qui concerne les domaines précités sous **a.**, 503 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 1008 heures, ont été dispensées en présentiel et à distance en 2021 à travers le Grand-Duché, aussi bien au quatrième cycle fondamental qu'à l'enseignement secondaire.

En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures s'élevait à 1163 heures, dispensées lors de 581 séances. Les cours ont été tenus aux écoles fondamentales et post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (3<sup>e</sup> âge, etc.).

En 2021, 903 heures ont été consacrées à des formations spéciales qui ont été offertes notamment dans les domaines « affirmation de soi », « accompagnateur de bus » et pour le projet « bléif cool um Pool/ bléif cool um Wéier ».

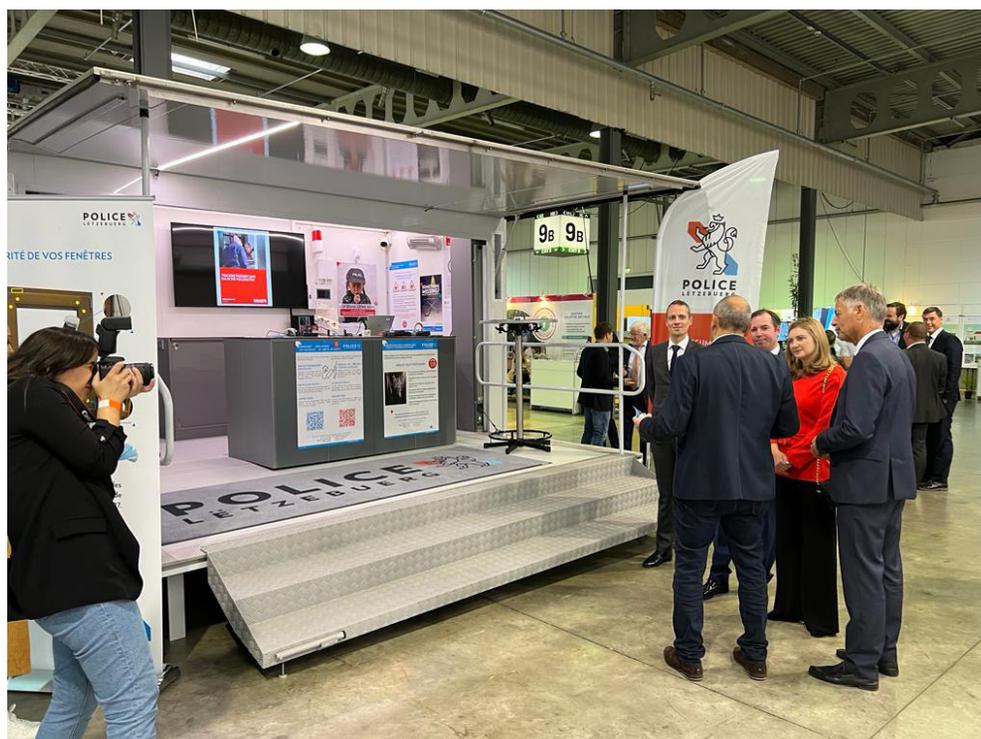
Pour les sujets sous **b.**, c'est surtout le Service national de prévention de la criminalité (SNPC) qui constitue le point de contact privilégié pour les personnes privées ainsi que pour toute institution (banques, services de gardiennage, armureries, commerces, ministères, communes, etc.) qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention contre les cambriolages et toute autre forme de criminalité.

En ce qui concerne le conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur habitation, 139 visites à domicile ont été effectuées, 23 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri et 44 réunions ont eu lieu pour la mise en place de concepts de sécurité pour différentes administrations (ministères, Chambre des Députés, écoles, nouveau stade, etc.).

Du 9 au 17 octobre, le SNPC a participé à la « Semaine nationale de Logement » pour sensibiliser le public sur les mesures en matière de sécurisation de leur habitation. Le stand traditionnel a été remplacé par le nouveau véhicule de prévention ce qui a amélioré notre visibilité.

Le SNPC a en outre participé en 2021 à plusieurs vidéoconférences organisées par le groupe de travail européen en matière de « Protection of Public Spaces » instauré par la Commission Européenne ainsi que par le groupe EUCPN (European Crime Prevention Network), un réseau européen de prévention de la criminalité. Ce réseau vise à relier les niveaux local, national et européen et à promouvoir les connaissances et les pratiques en matière de prévention de la criminalité dans les États membres de l'UE.

En ce qui concerne les comités de prévention et de concertation, 17 réunions au niveau local ont eu lieu en 2020 dans les différentes communes du Grand-Duché ainsi que 4 comités de concertation au niveau régional.



# CAMPAGNES DE PRÉVENTION

## Prévention des vols dans les maisons de retraites/de soins :

Après avoir constaté une augmentation de vols dans les hôpitaux ainsi que dans les maisons de retraite/soins, il a été décidé de créer des affiches pour sensibiliser les patients, les visiteurs et le personnel par rapport à cette sorte de criminalité. Ces affiches ont été distribuées dans toutes les maisons dont question au Luxembourg.



## Journée européenne sans cambriolage (EUCPN) en date du 16 juin 2021 :

La troisième journée européenne sans cambriolage « Focus Day without burglary », sous le patronage de l'EUCPN a eu lieu en date du 16 juin 2021. Lors de cette journée, le SNPC était présent au marché public au centre de la ville de Luxembourg, « Place Hamilius » avec le véhicule de prévention.



### Le véhicule de Prévention en mission internationale

Le véhicule de Prévention a été utilisé en 2021 principalement aux différents marchés publics au Grand-Duché de Luxembourg, à la Foire du Logement, devant des centres commerciaux et auprès de l'ACL. Il a même été demandé par nos voisins allemands à Trèves pour sensibiliser le public en matière de prévention contre toute sorte de criminalité et pour souligner la bonne coopération policière transfrontalière.



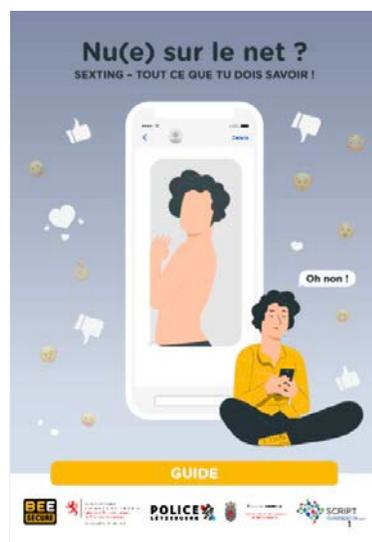
### Prévention du vol à la ruse dans les supermarchés :

En 2021 il a été décidé de lancer une campagne au sujet du vol à la ruse et de créer un nouveau visuel avec des messages préventifs. Ces affiches ont été distribuées à tous les supermarchés au Luxembourg pour sensibiliser les clients.



### Lutte contre le « sexting »

La campagne spécifique en matière de « Sexting » a été présentée lors de la conférence de presse le 26 janvier 2021. « Sexting » consiste dans le fait d'envoyer par la voie électronique des textes ou des photographies à connotation sexuelle et ceci le plus souvent d'un téléphone portable à un autre. Cette activité est pratiquée principalement par de jeunes adultes et adolescents. Cette campagne vise à renseigner et à sensibiliser les jeunes.



### « Bléif Cool um Pool /um Wéier »

Le projet « Bléif Cool um Pool », entamé par le service de prévention de la région Centre-Est en 2020 a été lancé en 2021 en collaboration avec la piscine de Grevenmacher. Le projet consiste à former des étudiants volontaires en tant que médiateur de sécurité autour de la piscine.

Quelles sont les tâches d'un tel médiateur :

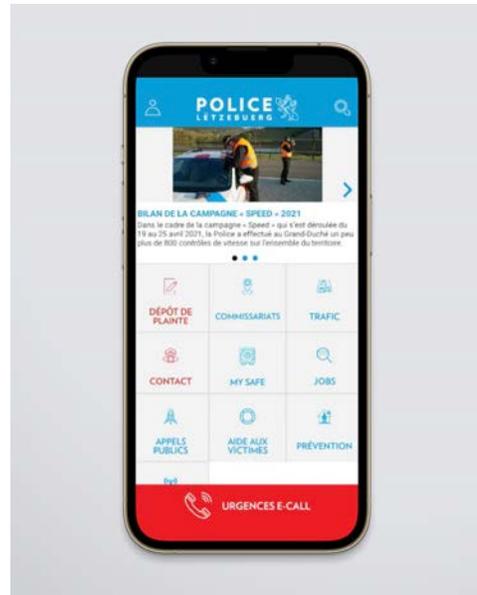
- agir comme interlocuteur auprès des visiteurs de la piscine ;
- agir en tant que premier intervenant en cas de blessures mineures ;
- déceler et désamorcer à temps des situations conflictuelles.

Un projet similaire, dénommé « Bléif Cool um Wéier » a été organisé dans les bassins de dragage de Remerschen.



### **Nouvelle fonctionnalité « my safe » de l'application de la Police**

En mai 2021, la Police a présenté la campagne « Sécher mam Vélo » ensemble avec le Ministre de la Sécurité intérieure Henri Kox. Cette campagne comportait 2 volets, à savoir : le sujet des vols de vélos et la sécurité routière (voir également le chapitre « campagnes en matière de sécurité routières » ci-après). Lors de cette campagne, la Police a également présenté la nouvelle fonctionnalité de son application mobile qui a comme but principal de faciliter le stockage de certaines informations d'objets précieux, pouvant faciliter la communication et la transmission d'informations entre les victimes et la Police en cas de vol.



# INSTRUCTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Au niveau de l'école fondamentale, la Police grand-ducale offre en matière d'instruction routière (IR) une formation du piéton et du cycliste prévoyant. Le concept appliqué vise à développer auprès des écoliers dès le bas âge des réflexes essentiels aux fins de limiter les comportements à risque. Ces cours comprennent notamment :

- des séances dans le cadre du «**Théâtre de Guignol**»;
- des modules «**Chemin de l'Ecole/ Ceinture de Sécurité**»;
- des séances/exercices «**Bicyclette/ Jardin de Circulation**» ainsi que
- des formations «**Accompagnateur de Bus**» et **patrouilleurs scolaires**.

A l'enseignement secondaire, la Police grand-ducale contribue à la formation des élèves pour devenir des conducteurs prévoyants en participant aux journées «**Mobilité et Sécurité sur les Routes**».

Du personnel spécialisé au niveau de chaque direction régionale coordonne les activités en matière d'instruction routière. Ces policiers se trouvent en contact direct avec le personnel enseignant pour l'organisation des cours théoriques et des séances pratiques. Ils sont soutenus par des policiers issus des commissariats locaux respectivement des services régionaux de police de la route.

A l'instar de l'année passée, les instructeurs en matière d'IR ont organisé une journée «**formation sécurité routière**» pour un groupe d'enfants, issus de familles demanderesse de protection nationale. Elle a eu lieu en date du 20 juillet à Hosingen.

En matière de sécurité routière (SR), la Police grand-ducale constitue un maillon essentiel de par le fait qu'elle est l'acteur privilégié qui veille au respect des dispositions du code de la route. Une présence policière active et l'intensité quotidienne des contrôles réduisent le risque d'accidents, favorisent la dissuasion des violations des règles de la sécurité routière et aident à sauver des vies. Conformément au programme d'action européen 2011-2020 pour la sécurité routière de la Commission européenne et au plan d'action national «**sécurité routière 2019-2023**», l'un des objectifs de la surveillance policière de la circulation est de faire baisser sensiblement le nombre des tués et des blessés graves sur les routes.

Afin d'influencer le comportement de l'utilisateur par une pression de contrôle permanente sur l'ensemble du réseau routier, le dispositif de la Police grand-ducale en matière de circulation routière respecte cette directive. La coordination des différentes actions policières en la matière, ainsi que l'organisation des campagnes nationales, appartient à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de la circulation et de la sécurité routières (SNCSR).

## Nouveautés en 2021

### Sécurité des cyclistes :

Au cours des dernières années, la pratique du vélo est devenue de plus en plus populaire, que ce soit comme alternative à la voiture ou au transport public ou comme activité de loisir. Parallèlement, le nombre de cyclistes qui sont victimes d'un accident de la route augmente en Europe, alors que celui des autres usagers de la route reste stable. Dans cet ordre d'idées, la Police, dans une approche pro-active, a intégré le volet de la mobilité douce dans son concept opérationnel de sécurité routière. C'est la raison pour laquelle, la Police a organisé en mai 2021, ensemble avec l'association « PRO VELO », une campagne de sensibilisation afin de mieux informer tous les usagers de la route quant aux situations à risque.

### Vestes de sécurité pour le cycle 2.1 :

Dans le cadre de la campagne « Schoulufank 2021 », la Police a distribué cette année des vestes de sécurité dans les écoles. En effet, les piétons comptent parmi les usagers les plus vulnérables et les enfants encore d'avantage vu leur taille et leur inexpérience sur la route. Dans le but de rendre les enfants plus visibles, la Police a distribué environ 8000 vestes de sécurité dans toutes les classes du cycle 2.1 à travers le pays.



Vestes de sécurité



# CAMPAGNES DE LA CIRCULATION ROUTIERE

A l'instar des années précédentes, la Police grand-ducale a lancé en 2021 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le Ministère de la Mobilité et des travaux publics et la Sécurité Routière. Ces campagnes, d'un caractère aussi bien préventif que répressif, concernaient principalement :

- les documents de bord, l'état des plaques d'immatriculation, la bonne visibilité ainsi que le respect de l'environnement et de la tranquillité publique ;
- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la vitesse excessive ;
- la sécurité des motocyclistes, surtout dans le Nord du pays sur les routes dites « touristiques » ;
- la sécurité des cyclistes ;
- la distraction au volant (p.ex. l'usage au volant du téléphone portable) ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- la sécurité des piétons.

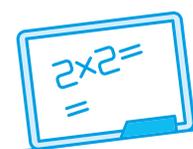
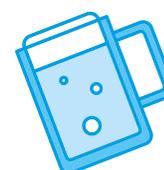
Ces campagnes duraient d'une semaine au minimum à 8 semaines au maximum.

Rien que pendant la durée totale de ces campagnes, environ 6 000 contrôles ont été effectués en plus des contrôles routiers quotidiens que la Police grand-ducale s'est imposée à respecter par ses quotas internes.

Le bilan des infractions enregistrées lors de ces campagnes a permis de constater que près de la moitié concernaient la vitesse, environ 10 % la distraction au volant (téléphone portable, etc.) et environ 20 % la visibilité (éclairage, vue dégagée, lisibilité plaque, etc.).

Quant aux permis de conduire, environ 1 630 ont été retirés en 2021 par la Police grand-ducale (en 2020 : 1 390), la majorité en matière d'alcool (80 %) et 20 % en matière de vitesse.

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police grand-ducale a contrôlé au total environ 6 640 personnes au cours de 87 contrôles. Le nombre de chauffeurs en infraction : 231 chauffeurs (146 procès-verbaux et 85 avertissements taxés) en 2021 contre 246 (173 procès-verbaux et 73 avertissements taxés) en 2020. **Suite aux mesures prises contre la pandémie COVID-19, les contrôles systématiques d'alcoolémie ont du être adaptés.**



# AUTRES CHIFFRES

## PERMIS DE CONDUIRE RETIRÉS



**1 630**  
EN TOTAL



**20 %**  
EN MATIÈRE DE VITESSE



**80 %**  
EN MATIÈRE D'ALCOOL

---

## BILAN DE NOS CONTRÔLES SYSTÉMATIQUES D'ALCOOLÉMIE\*



**6 640**  
PERSONNES CONTRÔLÉES



**87**  
CONTRÔLES



**231**  
CONDUCTEURS EN INFRACTION

\* Suite aux mesures prises contre la pandémie COVID19, les contrôles systématiques d'alcoolémie ont dû être adaptés.

## BILAN DE NOS CAMPAGNES

### INFRACTIONS ENREGISTRÉES



**6 000**

CONTRÔLES



**50 %**

VITESSE



**10 %**

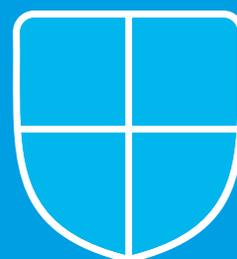
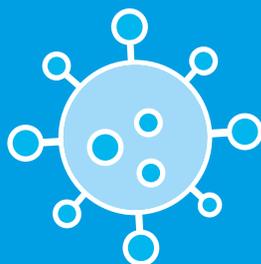
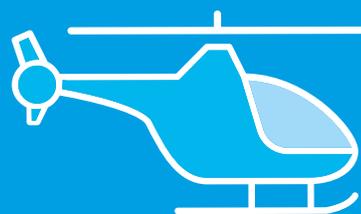
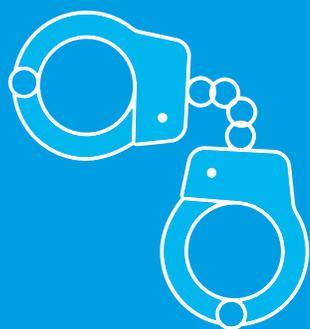
DISTRACTION AU VOLANT



**20 %**

VISIBILITÉ





# 3.

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Covid-19 ..... 52

Sécurisation Quartier Gare  
Ville de Luxembourg ..... 56

Inondations ..... 57

Manifestation « TUROW » ..... 58



# COVID-19

Tout au long de l'année 2021, le rôle de la police administrative était toujours essentiellement consacré à faire respecter les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 tout en continuant à assumer les missions au niveau de l'ordre public et de la prévention des infractions.

Ainsi, en veillant à assurer les mesures de protection individuelle du personnel, la police exerçait un rôle prioritaire de faire respecter les mesures de lutte contre la pandémie, ce dans un cadre légal inédit et évolutif. A cet effet, il y avait notamment lieu de tenir compte d'une approche séparée entre les infractions constatées et soumises à des sanctions administratives et les infractions soumises à une procédure judiciaire.

## CHIFFRES-CLÉS 2021



**± 9 500**  
CONTRÔLES SPÉCIFIQUES



**± 3 900**  
AT/CONVOICATIONS\*



**± 420**  
PV/RAPPORTS\*

\* établis en relation avec les sanctions prévues dans l'ensemble de la législation Covid-19



Lors des manifestations contre les mesures sanitaires dans le contexte de la pandémie liée au Covid-19 fin de l'année, la Police grand-ducale a déployé 6 dispositifs (dont 2 en collaboration avec la Police fédérale belge) de maintien d'ordre ainsi que de multiples dispositifs durant toute l'année 2021 dans le même contexte, mais ce dans une moins grande envergure.





# SÉCURISATION QUARTIER GARE VILLE DE LUXEMBOURG

Au cours du dernier trimestre 2021, deux nouveaux concepts ont été mis en place au niveau du quartier de la Gare à Luxembourg-ville. Ils s'inscrivent d'un côté dans un cadre préventif/proactif et d'un autre côté dans un cadre plutôt répressif.

## Présence policière

Il s'agit en l'occurrence d'un plan prévoyant quand les différentes unités compétentes pour le territoire de la Gare et de Bonnevoie sont supposées effectuer alternativement des patrouilles à pied à des endroits névralgiques. Ainsi, une présence policière constante est garantie, ce qui contribue à améliorer le sentiment de sécurité des citoyens et personnes circulant dans ces quartiers. Plus de 1000 heures de présence policière visible ont ainsi pu être garanties.

## Actions d'envergure dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants

En matière répressive, afin de lutter contre la problématique des drogues illicites, combinée avec le volet de l'immigration clandestine, un accent a été mis sur le principe de la « mutualisation des forces ». Ce concept a été approuvé par les autorités judiciaires. Il consistait à effectuer systématiquement et régulièrement des actions concertées entre le service de police judiciaire et les unités de Police œuvrant habituellement sur le territoire du quartier dont question.

Lors des 29 actions réalisées de la sorte, 33 personnes ont pu être interpellées pour trafic de drogues.



# INONDATIONS

En raison des intempéries du 14 au 15 juillet 2021, la Police était confrontée à la gestion des interventions dans ses domaines de compétence (instauration de périmètres de sécurité, etc.). A cet effet, un PCO était mis en place pour coordonner aux mieux les opérations policières.

Suite aux dégâts causés au commissariat de police à Echternach, les membres du commissariat ont dû être relocalisés temporairement alors que le fonctionnement du commissariat pour le public et les interventions d'urgence ont continué à être assurés normalement.



# MANIFESTATION « TUROW »

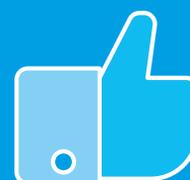
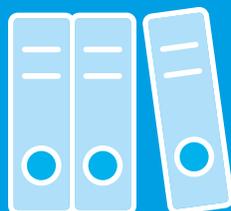
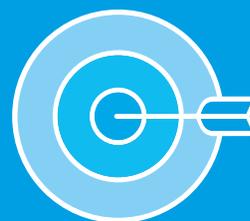
## 22 OCTOBRE 2021

Le 22 octobre la Police a mis sur pied un dispositif d'envergure de maintien de l'ordre (en collaboration avec la Police fédérale belge) afin de faire face à la manifestation contre la fermeture de la mine TUROW en Pologne devant la Cour de Justice de l'Union européenne et l'Ambassade de la

République Tchèque. Plusieurs centaines de policiers luxembourgeois et belges, des arroseuses, des véhicules blindés de type APC, etc. étaient déployés pour parer à tout débordement éventuel.





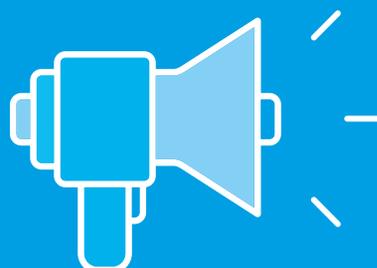


# 4.

# EMPLOYEUR



Campagne de recrutement .....	62
Assermentations .....	67
Formation .....	70
Médiation .....	72
Missions étrangères .....	73
Fête Saint Michel .....	74



# EMPLOYEUR

Nos initiatives en matière de personnel et de culture d'entreprise figurent parmi nos priorités stratégiques. Nous nous efforçons d'être un employeur de choix par la détermination et la persuasion.

Nous accordons d'importance à notre dévouement, valorisons notre collégialité, notre sens de l'objectivité et du respect, tout en représentant notre diversité. Nous adhérons à notre code de déontologie dans nos relations professionnelles et privées.



# CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Rappelons que le plan de recrutement extraordinaire au profit de la Police grand-ducale, conclu en 2019 pour les années 2020 à 2022, prévoit un renforcement net de 607 policiers et de 240 personnes dans les carrières civiles échelonné sur trois ans.

Après la première grande vague de recrutement organisée ainsi en 2020, la deuxième vague fut officiellement lancée le 13 octobre 2021 en présence du ministre de la Sécurité intérieure Henri Kox. Une semaine plus tard, les inscriptions à l'épreuve spéciale pour les groupes de traitement B1 et C1 furent ouvertes. Quelques 200 postes étaient donc à pourvoir dans le cadre de ce recrutement.

Évidemment, la communication relative au recrutement policier a commencé bien avant, étant donné qu'elle s'inscrit dans le cadre plus large de l'Employer Branding de la Police, mis en œuvre de manière plus conséquente depuis 2019 et qui vise à assurer une visibilité renforcée et continue du recrutement tout au long de l'année.

Présentation des nouvelles procédures et formations



Dans ce contexte, la Police a régulièrement communiqué à certains moments clefs, et notamment à l'occasion de l'inscription aux épreuves d'aptitude générale (organisées par le Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État), dont la réussite est dorénavant indispensable pour l'inscription à l'épreuve spéciale de la Police. En outre, la Police a assuré une visibilité maximale et systématique pour les vacances de poste dans les carrières du cadre civil.

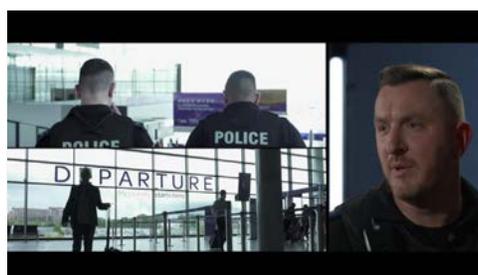
En l'absence d'événements physiques permettant d'informer sur le recrutement, l'information en ligne a évidemment revêtu une très grande importance. À côté d'une présence permanente et visible du recrutement sur les plateformes de communication digitale de la Police, et notamment le site web, la Police continue de recourir massivement aux réseaux sociaux, qui permettent de mettre en évidence de nouveaux types de contenu et d'approcher des publics nouveaux.

Facebook



Instagram « Stories »





Témoignages-vidéos

Somme toute, la communication comprend deux aspects principaux : l'information sur les modalités de recrutement toutes carrières et groupes de traitement confondus ainsi que sur la formation policière dispensée à l'École de police, et la communication sur les nombreuses possibilités, services et métiers existants au sein de la Police.

Concernant ce dernier aspect, la Police a élargi sa série de témoignages-vidéo avec la réalisation de six vidéos supplémentaires. Ces produits sont amplement consultés et appréciés par le grand public et offrent une vue authentique et personnelle des différents métiers policiers et civils existants à la Police.

Une attention particulière fut aussi apportée aux foires aux questions relatives au recrutement. Sur base des demandes et feedback reçus de la part des citoyens, la liste des questions fut continuellement étoffée.

Au moment crucial du recrutement policier pour les groupes de traitement B1 et C1, précisément du 18 octobre au 3 novembre 2021, la Police a intensifié les efforts de communication. Ainsi une large campagne médiatique, organisée de concert avec le ministère de la Sécurité intérieure, se déroulait au moment de l'inscription à l'épreuve spéciale de la Police afin d'inciter de potentielles recrues à s'inscrire.



**FIR IECH AM ASAZ,  
DAG AN NUECHT.  
DAT ASS EISE BERUFF.**  
KOMM OCH DU BEI D'POLICE!

ASCHREIWUNGE FIR D'ÉPREUVE SPÉCIALE (B1/C1):  
20.10. - 03.11.2021 POLICE.LU/JOBS

ZESUMME FIR IECH **POLICE**  
LÉTZEBUERG



**FIR ÆR SÉCHERHEET  
SUERGEN.  
DAT ASS EISE BERUFF.**  
KOMM OCH DU BEI D'POLICE!

ASCHREIWUNGE FIR D'ÉPREUVE SPÉCIALE (B1/C1):  
20.10. - 03.11.2021 POLICE.LU/JOBS

ZESUMME FIR IECH **POLICE**  
LÉTZEBUERG



**FIR IECH DO, OCH A  
SCHWIERIGE SITUATIUNEN.  
DAT ASS EISE BERUFF.**  
KOMM OCH DU BEI D'POLICE!

ASCHREIWUNGE FIR D'ÉPREUVE SPÉCIALE (B1/C1):  
20.10. - 03.11.2021 POLICE.LU/JOBS

ZESUMME FIR IECH **POLICE**  
LÉTZEBUERG



**DE RICHTÉGE SUIVI  
ASSURÉIEREN.  
DAT ASS EISE BERUFF.**  
KOMM OCH DU BEI D'POLICE!

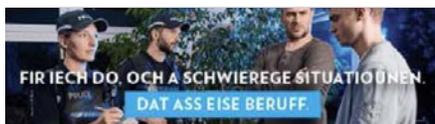
ASCHREIWUNGE FIR D'ÉPREUVE SPÉCIALE (B1/C1):  
20.10. - 03.11.2021 POLICE.LU/JOBS

ZESUMME FIR IECH **POLICE**  
LÉTZEBUERG



À cet effet, les visuels de la campagne existants furent adaptés, mettant en avant cette fois-ci quatre situations typiques qui font partie intégrante du quotidien de la policière et du policier auprès d'une unité territoriale, comme un accident de la circulation, une arrestation, l'apaisement de situations difficiles ou encore le suivi de dossiers et les démarches administratives.

En fin de compte, l'objectif de la campagne de recrutement fut atteint, avec 735 inscriptions aux tests d'admission à la formation policière.



# ASSERMENTATIONS

En raison de la pandémie, la Police grand-ducale a adapté ses cérémonies par des assermentations plus petites et sans public tant pour le cadre policier que pour le cadre civil :

- assermentation dans le groupe de traitement C2 en février 2021
- assermentation dans le groupe de traitement B1 et C1 en décembre 2021



Assermentation des candidats de la 2<sup>e</sup> promotion du groupe de traitement C2 du cadre policier en février 2021



Assermentation des candidats de la 1<sup>re</sup> promotion du groupe de traitement B1 et de la 2<sup>e</sup> promotion du groupe de traitement C1 du cadre policier en décembre 2021



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère de la Sécurité intérieure en février 2021



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère de la Sécurité intérieure en septembre 2021



# FORMATION

## Informations générales

En 2021, 67 catégories de formations différentes ont été organisées au sein de la Police grand-ducale.

Ces formations se répartissent sur un total de 524 séances et 2474 heures de formation. 6339 personnes ont participé à ces séances de formation, dont 5892 personnes du cadre policier et 447 personnes du cadre civil. Ces chiffres s'entendent hors formation professionnelle de base du cadre policier.

## Formation de base du personnel civil

Dans le cadre de la formation des stagiaires du secteur étatique, les fonctionnaires stagiaires suivent obligatoirement les cours organisés suivant le règlement grand-ducal du 17 août 2018 relatif à la formation du personnel de la Police grand-ducale :

- Organigramme de la Police ;
- Le personnel de la Police ;
- La loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ;
- Les acteurs externes dans le cadre des missions de la Police ;
- Les prescriptions de service de la Police ;
- L'organisation et le fonctionnement du service d'affectation du stagiaire.

La formation affiche une totalité de 60 heures.

Les cinq premiers cours sont organisés par la Direction formation en commun pour les

fonctionnaires stagiaires de tous les groupes de traitement alors que la formation traitant du service d'affectation est organisée par le supérieur hiérarchique du fonctionnaire stagiaire.

Les employés en période d'initiation sont également invités à suivre ces cours même s'ils n'effectuent pas d'examen de fin de formation spéciale.

En 2021, 23 sessions de cours de formation spéciale ont été organisées (à l'exception de la formation du service d'affectation).

Ces cours ont été suivis par 68 personnes du personnel civil des groupes de traitement A1, A2, B1, C1 et D1 recrutées en 2021 ou en 2020.

## Formation continue du cadre policier

La formation continue vise à transmettre de nouvelles compétences et à mettre à jour ou compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du membre de la Police.

Les différentes catégories de formation continue tiennent compte des attributions des fonctionnaires et peuvent ainsi différer d'un fonctionnaire à l'autre.

Ces différentes catégories peuvent comprendre :

- Des enseignements théoriques ;
- Des techniques de défense et d'arrestation (entre autres les arrestations, le transport des suspects, les formations EKA Stick, les exercices de maîtrise de la violence et de menottage) ;
- Des cours de conduite ;
- Des exercices de tactique policière ;
- Des entraînements de tir.

En ce qui concerne les différentes formations de tir du cadre policier en formation continue, un total de 3659 policiers ont participé à ces séances, ce qui correspond à plus de la moitié des 6339 participations totales à des formations.

### Formation continue du cadre civil

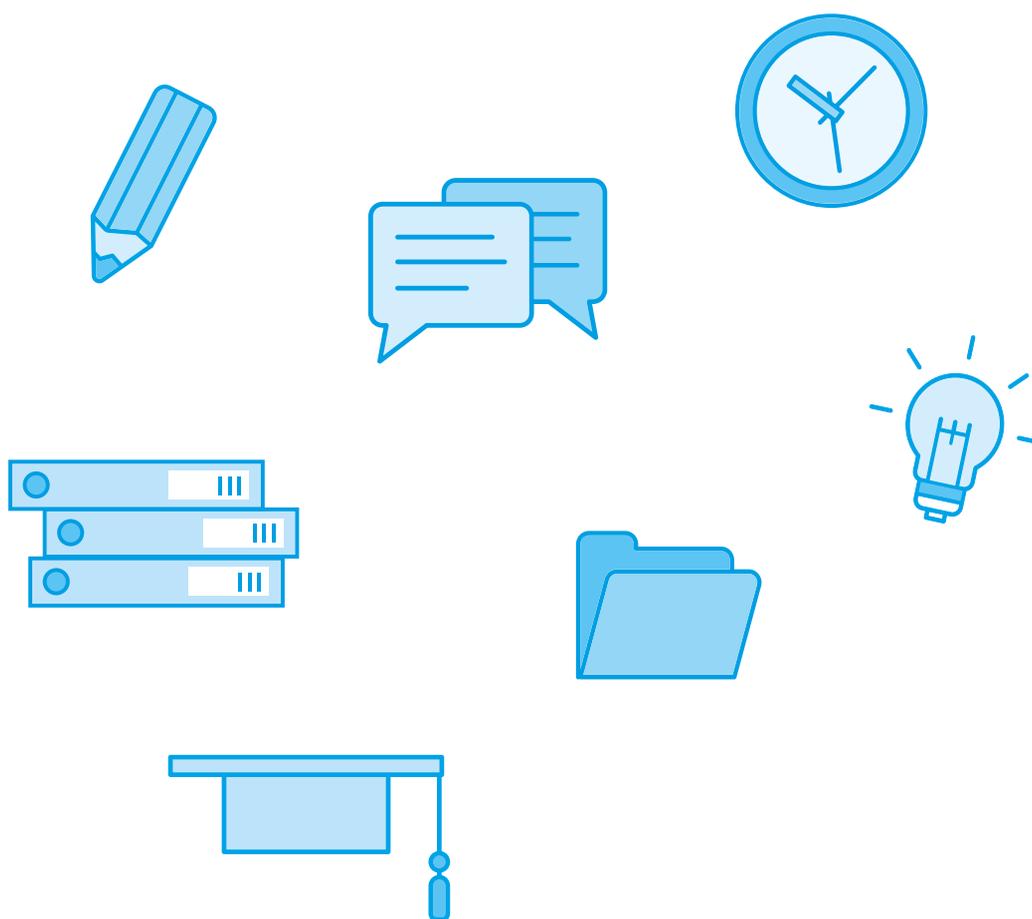
Durant l'année 2021, 56 personnes du cadre civil ont participé à des formations continues.

La majorité d'entre eux ont participé à des cours traitant des thématiques suivantes : entretien individuel et d'appréciation, formation SAP/MyRH, police judiciaire – module de base et police judiciaire – techniques d'audition.

### Quelques considérations en rapport avec la crise sanitaire

Malgré la crise sanitaire de la Covid-19, la Police grand-ducale a réussi à maintenir une partie des formations planifiées. Les formations qui ont dû être annulées ont, partiellement, été rattrapées à une date ultérieure.

Ceci concerne surtout des formations impliquant un contact physique rapproché.



# MÉDIATION

La police propose depuis 2021 un service de médiation pour aider à résoudre les conflits internes.

Chaque médiateur auprès de la police a suivi une formation. Son rôle est neutre et toutes les conversations sont confidentielles. Ce qui est discuté et décidé lors de la médiation n'est communiqué au monde extérieur que si toutes les parties au conflit sont d'accord. Les médiateurs ne cherchent pas une solution, mais ils aident les parties à trouver leur propre solution.

Sans aucun doute, il peut toujours arriver que même la médiation ne puisse pas résoudre un conflit. Idéalement, cependant, ils empêchent les gens de tomber malades ou de vouloir quitter leur emploi avec la Police. Le but de la médiation est de recréer le dialogue entre les salariés et ainsi créer un bon climat de travail.

Équipe du service médiation



# MISSIONS ÉTRANGÈRES

## Missions opérations pour le maintien de la paix (OMP)

En 2021, un membre de la Police grand-ducale a participé à la mission EUAM Ukraine et un membre a participé à la mission EUPOL-COPPS Palestine. En raison de Covid-19, les missions ont été partiellement exécutées en télétravail, que ce soit fait au Luxembourg, au lieu de la mission ou les deux.

## Missions Frontex

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence Frontex, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières terrestres.

En 2021, le « standing corps » a été instauré pour la première fois. Ce corps permanent est divisé en 4 catégories, le Luxembourg ne contribuant qu'à 3 d'entre elles.

Pour le Luxembourg, la catégorie 1 n'est pas pertinente. Il s'agit de fonctionnaires recrutés directement par Frontex et qui n'ont plus rien à voir avec les États membres concernés.

La catégorie 2 est composée de fonctionnaires des États membres de l'UE qui se portent volontaires pour une mission de deux ans. Le Luxembourg n'a pu mettre à disposition qu'un seul volontaire pour 2021, qui a travaillé comme screener en Italie.

Pour la catégorie 3, des fonctionnaires qui participent à des missions de 2 à 6 mois, il était prévu de déployer 21 fonctionnaires comme « screener », « debriefer » ou « motor vehicle crime detection officer » dans des missions aux frontières maritimes en Grèce, en Italie et en Espagne. Cependant, seulement 10 de ces missions ont été retenues par Frontex.



De plus, une équipe de huit fonctionnaires a constitué le « rapid reaction pool », la catégorie 4 du standing corps, afin de pouvoir répondre aux demandes de contributions dans les situations de crise.

L'Unité de la police de l'aéroport (UPA) a participé aux réunions du conseil d'administration de l'Agence Frontex et à une multitude de groupes de travail et conférences ayant trait à la gestion des frontières, y compris la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Dans le cadre de l'analyse des risques de Frontex, l'Unité de la police de l'aéroport produit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses sur la situation migratoire. L'Unité de la police de l'aéroport participe aussi régulièrement aux groupes de travail dans les domaines de l'analyse des risques « FRAN » (Frontex Risk Analysis Network) et de la vulnérabilité « VAN » (Vulnerability Assessment Network) de Frontex.

# FÊTE SAINT MICHEL

**5 OCTOBRE 2021**

La fête patronale de la Police grand-ducale a été célébrée le 5 octobre 2021. Il s'agit d'un acte officiel par lequel la Police montre son unité. Les festivités ont été adaptées aux dispositifs sanitaires en vigueur à ce moment.

Les festivités comprennent un service religieux à l'église St. Michel et le dépôt de gerbes devant la stèle de la Cité policière au Findel, en mémoire des policiers décédés en mission, et devant le Monument de la Force publique au « Kanounenhiwwel », suivies d'une réception au Nouveau Théâtre et d'un repas de corps.





# 📷 POLICELUX



# ZESUMME FIR IECH



[WWW.POLICE.LU](http://WWW.POLICE.LU)



© Police Grand-Ducale 2022